



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de la Famille, de l'Action Sociale et des Solidarités

Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2025



CSAR

COMMISSARIAT À LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE ET À LA
RÉSILIENCE

Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (CSAR)
22, Rue Amadou Assane Ndoye X Bérenger Feraud, BP:170 Dakar - Sénégal

www.csar.sn



CSAR 2025



Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience
(CSAR)

Suivez-nous sur :



République du Sénégal



Un Peuple – Un But – Une Foi



MINISTRE DE LA FAMILLE DE L'ACTION SOCIALE ET DES SOLIDARITES



Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience



RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNUEL 2025



MINISTÈRE DE LA FAMILLE,
DE L'ACTION SOCIALE ET
DES SOLIDARITÉS



Mot de Madame le Ministre

Face aux vulnérabilités économiques, climatiques et sociales, l'année 2025 consacre la nécessité de renforcer durablement les mécanismes de protection sociale et de résilience. Dans cette dynamique, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (CSAR) joue un rôle essentiel en tant qu'instrument opérationnel de l'État au service des populations.

Au cours de cet exercice, le CSAR a poursuivi avec engagement et résilience ses missions fondamentales, en apportant une assistance alimentaire aux populations les plus vulnérables, en appuyant les grandes manifestations religieuses et en contribuant aux dispositifs de réponse aux crises. Ces interventions matérialisent la volonté constante du Gouvernement de garantir la solidarité nationale et de protéger les couches les plus vulnérables.

Je tiens à saluer les efforts consentis par la Direction générale du CSAR et l'ensemble de son personnel, qui ont su, malgré des contraintes réelles, assurer la continuité du service public et répondre aux attentes des populations.

Cette année a également permis d'enregistrer des avancées importantes en matière de gouvernance et de structuration. A cet effet, les initiatives engagées, notamment l'audit organisationnel avec le Bureau Organisation Méthodes, la tenue d'une retraite stratégique et le renforcement des partenariats, participent grandement à la construction d'un CSAR plus performant, plus transparent, plus résilient et mieux outillé pour faire face aux défis actuels et futurs.

Dans un contexte où les enjeux de sécurité alimentaire prennent une dimension stratégique, le choix d'orienter les priorités vers la reconstitution du stock national de sécurité alimentaire et la promotion des produits locaux constitue une décision majeure, en parfaite cohérence avec les orientations de l'État en matière de sécurité et de souveraineté alimentaire.

Les perspectives pour 2026 devront ainsi permettre de consolider ces acquis, de renforcer la gouvernance et les capacités opérationnelles du CSAR, et de positionner davantage cette structure comme un pilier de la politique nationale de sécurité alimentaire et de résilience.

Le Gouvernement du Sénégal, à travers le Ministère de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités, réaffirme son engagement à accompagner le CSAR dans cette dynamique, afin de garantir une réponse efficace, coordonnée et durable aux défis de l'insécurité alimentaire.

Notre ambition est de poursuivre ces efforts communs en faveur d'une société plus solidaire, plus résiliente et plus inclusive.

Madame Maimouna DIEYE

Ministre de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités



Mot du Directeur Général

L'année 2025 aura été, pour le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (CSAR), une période charnière, marquée à la fois par la continuité de nos missions au service des populations et par l'engagement résolu de jeter les bases d'une transformation profonde de notre structure.

Dans un contexte national et international caractérisé par des vulnérabilités persistantes, le CSAR a poursuivi ses interventions avec détermination, en apportant une assistance alimentaire aux populations les plus vulnérables, en accompagnant les grandes manifestations religieuses et en contribuant aux dispositifs de réponse aux crises. Ces actions traduisent notre engagement constant en faveur de la solidarité nationale.

Toutefois, 2025 n'a pas été uniquement une année d'intervention. Elle a surtout été celle d'un repositionnement stratégique assumé. Nous avons fait le choix d'engager la reconstitution du stock national de sécurité alimentaire, de promouvoir les produits locaux et de renforcer les fondements d'une sécurité alimentaire durable. Ce choix, structurant, reflète une évolution de notre approche visant à passer d'une logique d'assistance à une logique de résilience.

En parallèle, des réformes majeures ont été initiées pour moderniser le CSAR. La réalisation d'un audit organisationnel, fonctionnel et social, la tenue d'une retraite stratégique ainsi que la consolidation de nos partenariats techniques et financiers constituent des jalons importants vers la construction d'une structure plus performante, plus transparente et résolument tournée vers les résultats.

Je reste consciente des défis auxquels nous faisons face. Les contraintes liées aux ressources, aux capacités logistiques et aux outils de gestion appellent à des réponses structurelles et à un engagement collectif renforcé. Elles constituent, à bien des égards, des leviers d'amélioration pour bâtir un CSAR plus solide et plus efficace.

Les perspectives pour 2026 s'inscrivent dans cette dynamique de transformation. Notre ambition est claire : faire du CSAR un acteur central, crédible et innovant dans la prévention et la gestion des risques d'insécurité alimentaire, au service des populations sénégalaises.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude aux autorités, à l'ensemble du personnel du CSAR ainsi qu'aux partenaires techniques et financiers pour leur soutien constant.

Ensemble, nous continuerons à porter une conviction forte : la sécurité alimentaire se planifie, la résilience se construit.

Madame Marieme Soda NDIAYE
Directeur Général (CSAR)

Résumé exécutif



CSAR

COMMISSARIAT À LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE ET À LA
RÉSILIENCE

Rapport annuel 2025 du CSAR

L'année 2025 marque une phase de consolidation stratégique et de transition pour le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (CSAR), dans un contexte de renforcement de ses missions en tant qu'acteur central de la sécurité alimentaire au Sénégal.

1. Des avancées institutionnelles structurantes

Plusieurs initiatives majeures ont été engagées pour moderniser le CSAR :

- réalisation d'un audit organisationnel, fonctionnel et social avec le Bureau Organisation et Méthodes ;
- tenue d'une retraite stratégique ;
- développement de partenariats techniques et financiers (PAM, Japon/KR, ARAA, FSRP).

2. Une action soutenue au service des populations

Le CSAR a poursuivi ses missions sur l'ensemble du territoire national ayant permis de toucher 177 093 bénéficiaires à travers :

- l'assistance alimentaire aux populations vulnérables et sinistrées ;
- l'appui aux grandes manifestations religieuses ;
- la participation aux dispositifs de réponse aux crises ;
- le renforcement des interventions dans les zones à risque alimentaire.

L'année 2025 a été également marquée par :

- une augmentation des kits alimentaires distribués, soutenue par des partenariats ;
- des interventions ciblées ;
- une rationalisation des distributions en faveur de la reconstitution du stock national de sécurité alimentaire.

3. Un recentrage stratégique sur la sécurité alimentaire

Le CSAR a engagé une orientation stratégique forte visant :

- la reconstitution du stock national de sécurité alimentaire
- la promotion des achats locaux, passant de 11% de vivres distribués en 2024, à 100% en 2025.

4. Le renforcement des outils d'aide à la décision

Le Système d'Information des Marchés (SIM) a été consolidé, permettant :

- le suivi régulier des prix des céréales ;
- l'analyse de la disponibilité alimentaire ;
- l'anticipation des risques et zones de vulnérabilité.

Le SIM s'impose ainsi comme un outil stratégique de pilotage des politiques publiques en matière de sécurité alimentaire.

Ces actions posent les bases d'un CSAR plus performant, structuré et orienté résultats.

5. Une exécution budgétaire encadrée mais contrainte

Le CSAR a mobilisé et exécuté ses ressources dans un cadre budgétaire maîtrisé, avec :

- une baisse des montants mobilisés pour l'assistance alimentaire par choix stratégique ;
- une diversification des sources de financement via les partenariats.

6. Des contraintes structurelles persistantes

Les performances du CSAR restent limitées par :

- l'insuffisance des ressources financières ;
- le déficit de moyens logistiques ;
- le manque de ressources humaines qualifiées ;
- l'absence de manuel de procédures ;
- la faiblesse des équipements informatiques et infrastructures.

7. Des perspectives ambitieuses pour 2026

Conformément au Document d'Orientation Budgétaire 2026, le CSAR ambitionne de :

- renforcer la gouvernance et la modernisation institutionnelle ;
- améliorer le pilotage stratégique et les systèmes de contrôle ;
- consolider ses capacités d'intervention et de prévention des crises ;
- se positionner comme acteur de référence en matière de sécurité alimentaire et de résilience.



TABLE DES MATIÈRES



TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ACRONYMES	4
I.INTRODUCTION	6
II.PRESENTATION DU CSAR	7
II.1. Missions du CSAR	7
II.2. Organisation du CSAR	8
III. RESSOURCES DU CSAR	8
III.1. Situation des ressources humaines	8
III.1.1. Formation des agents.....	9
III.1.2 Situation des missions du CSAR en 2025	10
III.1.3. Participation à la rencontre sur le pacte de stabilité sociale	10
III.2. Ressources logistiques du CSAR	10
III.2.1. Parc de véhicules fonctionnels	10
III.2.2. Infrastructures de stockage.....	11
III.3. Stocks alimentaires.....	12
III.4. Ressources financières du CSAR	14
IV. COORDINATION ET PILOTAGE	14
IV.1. Audit organisationnel fonctionnel et social du CSAR	17
IV.2. Retraite stratégique du CSAR	19
IV.3. Sessions du Conseil d'Administration (CA)	21
V. ACTIVITÉS OPERATIONNELLES DÉROULÉES	23
V.1. Suivi et mise en œuvre des activités de sécurité alimentaire	23
V.1.1. Assistance alimentaire lors des cérémonies religieuses (AVCR).....	24
V.1.1.1. Assistance alimentaire lors de l'Appel de Seydina Limamou LAYE	24
V.1.1.2. Assistance alimentaire au Pèlerinage Marial de Popenguine 2025	25
V.1.1.3. Assistance alimentaire du CSAR lors du grand Magal de Touba 2025.....	26
V.1.1.4. Assistance alimentaire du CSAR lors du Maouloud 2025	27
V.1.2. Assistance alimentaire du CSAR en partenariat avec Qatar Charity.....	28
V.1.3. Assistance alimentaire des déplacés du conflit en Casamance dans le cadre du Plan Diomaye pour la Casamance.....	31
V.1.4. Résumé des assistances alimentaires du CSAR en 2025.....	32
V.1.5. Suivi des marchés avec le SIM.....	33
V.1.6. Autres activités de sécurité alimentaire et de résilience déroulées :	36
V.2. Volet informatique.....	37
V.3. Communication et visibilité du CSAR.....	38
V.4. Activités de la Cellule de Passation des Marchés.....	39
V.4.1. Principales activités menées	39

V.4.2. Situation d'exécution des marchés publics de l'année budgétaire 2025	40
V.5. Activités menées au niveau des Inspections Régionales	42
V. SITUATION DES FINANCES ET DU BUDGET DE 2025	45
V.1. Approbation du budget	45
V.2. Niveau de mobilisation des ressources	46
V.3. Niveau d'exécution du budget de 2025.	46
V.4. Situation des matières	47
V.4.1. Carburant	47
V.4.2. Matériels et Mobiliers de bureau	47
VI. SITUATION SOCIALE	47
VII. COOPÉRATION ET PARTENARIAT	48
VII.1. Protocoles et conventions de partenariats techniques et financiers	48
VII.1.1. Aide alimentaire du Japon (KR)	48
VII.1.2. Programme Alimentaire Mondial (PAM)	48
VII.1.3. Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA).....	49
VII.1.4. Programme de Résilience des Systèmes Alimentaire (PRSA/FSRP).....	49
VII.2. Autres partenariats	49
VIII. DIFFICULTES RENCONTREES	53
IX. PERSPECTIVES POUR 2026	54
X. RECOMMANDATIONS	55
XI. CONCLUSION	59
XII.ANNEXES.....	60

Listes des tableaux :

<u>Tableau 1</u> : Situation des entrées en riz de 2025	12
<u>Tableau 2</u> : Résumé des sorties du stock de riz entre janvier et décembre 2025.....	13
<u>Tableau 3</u> : Situation des stocks de datte au 31 décembre 2025.....	13
<u>Tableau 4</u> : Assistance en riz de l'appel de SLL Edition 2025.....	24
<u>Tableau 5</u> : Assistance alimentaire au Pèlerinage Marial de Popenguine de 2025.....	25
<u>Tableau 6</u> : Situation des distributions du Magal de Touba de 2025.....	26
<u>Tableau 7</u> : Situation des distributions lors du Maouloud de 2025	27
<u>Tableau 8</u> : Assistance en kits alimentaires ramadan à Dakar avec Qatar Charity.....	28
<u>Tableau 9</u> : Assistance en kits alimentaires Tabaski à Dakar avec Qatar Charity.....	29
<u>Tableau 10</u> : Bilan des assistances alimentaires du CSAR en 2025	32
<u>Tableau 11</u> : Répartition des marchés par modes de passation	41
<u>Tableau 12</u> : Les ressources mobilisées par le CSAR en 2025.....	46

Listes des Graphiques :

<u>Graphique 1</u> : Evolution de l'effectif par niveau de formation	9
<u>Graphique 2</u> : Situation du stock de riz du CSAR à la date du 31 décembre 2025	12
<u>Graphique 3</u> : Assistance alimentaire des personnes déplacées de retour de Ziguinchor.....	31
<u>Graphique 4</u> : Comparaison de l'assistance alimentaire de 2025 par rapport à 2024.....	33
<u>Graphique 5</u> : Répartition par type de marchés.....	41





SIGLES ET ACRONYMES



SIGLES ET ACRONYMES

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

ARAA : Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation

ARCOP : Autorité de Régulation de la Commande Publique

AVCR : Appui en Vivres aux Cérémonies Religieuses

CA : Conseil d'Administration

CAC : Coopérative Agricole Communautaire

CAI : Cellule Audit Interne

CC : Comité Consultatif

CDD : Conseil Départemental de Développement

CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CFA : Communauté Financière Afrique

CCG : Cellule Contrôle de Gestion

CI : Cellule Informatique

CPM : Cellule Passation des Marchés

CRD : Conseil Régional de Développement

CSAR : Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience

DFC : Direction Financière et de la Coopération

DG : Direction Générale

DMTA : Direction du Matériel et du Transit Administratif

DPSE : Direction de la Planification et du Suivi Evaluation

DSAR : Direction de la Sécurité Alimentaire et de la Résilience

DRH : Direction des Ressources Humaines

DTL : Direction Technique et Logistique

FIDA : Fonds International de Développement Agricole

FSRP : Food System Resilience Program /Programme de Résilience des Systèmes Alimentaires

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PAPSA : Projet d'Appui à la Protection Sociale Adaptative

PASAR : Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience

PPP : Partenariat Public Privé

PSD : Plan Stratégique de Développement

PTA : Plan de Travail Annuel

PTBA : Plan de Travail Budgétisé Annuel

PTF : Partenaire Technique et Financier

MIFASS : Ministère de la Famille, de l'Action Sociale et des Solidarités

MFB : Ministère des Finances et du Budget

SG : Secrétaire Général

SIM : Système d'Information des Marchés



**CSAR
2025**

**Bras technique et humanitaire
de l'État du Sénégal en matière
de **Sécurité Alimentaire et de
Résilience.****



**CSAR
2025**



RAPPORT PROPREMENT DIT



Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience
(CSAR)

Suivez-nous sur :



I. INTRODUCTION

La sécurité alimentaire et la résilience des populations constituent des priorités majeures de l'action publique au Sénégal, dans un contexte marqué par la récurrence des chocs climatiques, les fluctuations des marchés agricoles et les vulnérabilités socio-économiques qui affectent une partie importante des ménages.

Créé dans une dynamique de renforcement du dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (CSAR) s'inscrit au cœur des politiques publiques visant à garantir l'accès durable des populations à une alimentation suffisante, saine et nutritive, tout en contribuant au renforcement des capacités de résilience des communautés.

L'année 2025 a constitué une étape importante dans la consolidation institutionnelle et opérationnelle du CSAR. Elle a été marquée à la fois par la poursuite des missions traditionnelles d'assistance alimentaire, la gestion des stocks de sécurité alimentaire et le suivi des marchés, mais également par l'engagement de réformes visant à renforcer la gouvernance, la coordination institutionnelle et l'efficacité du dispositif.

Malgré certaines difficultés rencontrées durant l'exercice 2025, le CSAR a poursuivi ses interventions sur l'ensemble du territoire national en apportant une assistance alimentaire aux populations vulnérables, en accompagnant les grandes manifestations religieuses, en participant aux dispositifs de réponse aux crises et en renforçant ses partenariats avec les acteurs nationaux et internationaux.

Dans le même temps, plusieurs initiatives structurantes ont été engagées afin de consolider les bases d'une structure moderne et performante, notamment à travers la réalisation d'un audit organisationnel avec l'appui du Bureau Organisation et Méthodes (BOM), la tenue d'une retraite stratégique et le développement de nouveaux partenariats techniques et financiers.

Le présent rapport d'activités rend compte de l'ensemble des actions menées par le CSAR au cours de l'année 2025. Il présente les ressources mobilisées, les activités opérationnelles réalisées, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées ainsi que les perspectives envisagées pour renforcer le rôle et l'efficacité du Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience.

II. PRESENTATION DU CSAR

Créé par décret n°2024-11 en date du 05 janvier 2024, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (CSAR) est un établissement public à caractère administratif, doté d'une autonomie administrative et financière, placé sous la tutelle technique du Ministère de la Famille, de l'Action Sociale et des Solidarités et sous la tutelle financière du Ministère des Finances et du Budget.

II.1. Missions du CSAR

Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (CSAR) a pour principales missions de :

- Réguler les marchés de céréales locales et d'étudier le marché céréalier en liaison avec les autres services concernés en vue de proposer des mesures appropriées à exécuter.

Il s'agit :

- a. d'observer l'évolution de la demande et de la commercialisation des céréales ;
 - b. de participer à l'établissement du bilan céréalier annuel ;
 - c. d'assurer le suivi et l'interprétation des prix pratiqués sur les marchés ;
 - d. d'identifier et de suivre les groupes à risques alimentaires en milieu urbain et rural ;
 - e. d'assurer le suivi des structures commerciales opérant dans le marché céréalier ;
- Participer à l'identification et au suivi des zones à risques alimentaires ;
 - Prévenir et gérer les risques liés à l'insécurité alimentaire par des actions de résilience en collaboration avec les Ministères sectoriels ;
 - Coordonner et mettre en œuvre des projets et programmes en matière de sécurité alimentaire et de résilience ;
 - Gérer les stocks de sécurité alimentaire de l'État ;
 - Elaborer et mettre en œuvre des plans de réponse à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition ;
 - Participer à l'élaboration de toute politique de sécurité alimentaire et de résilience.

II.2. Organisation du CSAR

Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (CSAR) comprend :

- ❖ Un Conseil d'Administration
- ❖ Une Direction Générale
- ❖ Un Secrétariat général
- ❖ Une Direction Sécurité Alimentaire et Résilience (DSAR)
- ❖ Une Direction Financière et de la Coopération (DFC)
- ❖ Une Direction Planification et Suivi Évaluation (DPSE)
- ❖ Une Direction des Ressources Humaines (DRH)
- ❖ Une Direction Technique et Logistique (DTL)
- ❖ Une Cellule Contrôle de Gestion (CCG)
- ❖ Une Cellule Audit Interne (CIA)
- ❖ Une Cellule Passation des Marchés (CPM)
- ❖ Une Cellule informatique (CI)
- ❖ Un Agent Comptable (AC)
- ❖ Des Inspections Régionales de la sécurité alimentaire et de la résilience

III. RESSOURCES DU CSAR

Sont évoquées dans cette partie les ressources humaines, logistiques, financières et les stocks alimentaires dont dispose le CSAR.

III.1. Situation des ressources humaines

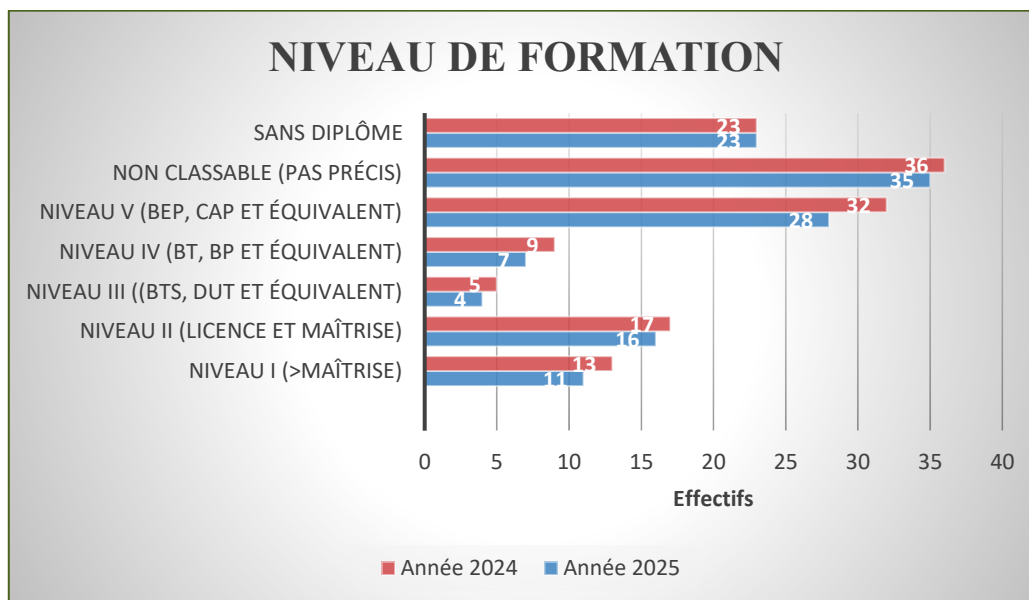
Au cours de l'année 2025, l'effectif du personnel du CSAR a enregistré une légère baisse, passant de cent trente-cinq (135) à cent vingt-quatre (124) agents. Cette situation est liée, d'une part, à la rupture de contrat de travail de dix agents pour recrutements effectués par le CSAR et non approuvés par le Ministère des Finances et du Budget et, d'autre part, aux départs à la retraite de l'Inspecteur Régional de Kaffrine, des Magasiniers de Dakar et de Thiès, et du Chauffeur de Fatick.

Des remplacements par poste budgétaire ont été également effectués suite aux départs à la retraite de certains agents. Il s'agit de :

- Spécialiste de Passation de Marchés ;
- Conseiller Technique du Directeur Général ;
- Chef de la Division Financière ;
- Chauffeur à la Direction générale.

En plus, des stagiaires ont été employés de manière progressive dans les domaines de la photographie, infographie, informatique, géomatique et gestion des risques liés à la sécurité alimentaire.

Graphique 1 : Evolution de l’effectif par niveau de formation



Comparativement à l’année précédente, il ressort un relèvement de l’effectif de la catégorie Niveau II qui montre que le CSAR réussit le système de remplacement des postes budgétaires pour assurer une dynamique de performance. Cette politique sera poursuivie au fur et à mesure pour combler les écarts d’effectifs au niveau des postes stratégiques.

III.1.1. Formation des agents

Le comptable des matières et le chef du bureau transit ont bénéficié d’une formation qualifiante organisée par la Direction du Matériel et du Transit Administratif (DMTA) à la demande de la Direction générale du CSAR, dans le cadre du renforcement des capacités des agents des structures publiques. Cette formation était axée sur le transit administratif, la logistique et la comptabilité des matières.

Le Directeur Technique et Logistique et l’Inspecteur Régional de Tambacounda ont aussi participé à une formation sur la gestion physique des stocks de sécurité alimentaire, la lutte intégrée contre les ravageurs et les sauvegardes environnementales et sociales. L’activité organisée par l’Agence Régionale pour l’Agriculture et l’Alimentation (ARAA) avec le financement de la Banque Mondiale à travers le programme FSRP, s’est tenue du 15 au 19 septembre 2025 à Cotonou (Bénin).

La Directrice Financière et de la Coopération (DFC) a également suivi une formation de trois (3) jours sur la déconcentration de l'ordonnancement et les procédures d'exécution de la dépense publique sous la coordination de la Cellule d'Etude, de Planification et du Suivi Evaluation du MIFASS avec l'appui du projet d'Assistance Technique de la Réforme des Finances Publiques (AT-RFP).

Par ailleurs, le chef de la division financière suit actuellement une formation diplômante dans le cadre d'un master 2 en Finances et Gestion Publiques à l'Institut Supérieur de Finance.

III.1.2 Situation des missions du CSAR en 2025

Le CSAR déploie régulièrement ses équipes sur l'ensemble du territoire national dans le cadre de ses activités de suivi et d'urgence. Au courant de cette année, quarante et une (41) missions administratives et techniques ont été organisées.

III.1.3. Participation à la rencontre sur le pacte de stabilité sociale

Conformément aux instructions du Premier Ministre relatives à la conclusion d'un pacte national de stabilité sociale, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (CSAR) a pris part aux négociations sectorielles engagées avec les partenaires sociaux.

C'est dans ce cadre qu'une séance de travail s'est tenue le 18 mars 2025, sous l'égide du Ministère du Travail, de l'Emploi et des Relations avec les Institutions. Cette rencontre a réuni l'ensemble des parties prenantes, notamment les représentants du Gouvernement, des organisations syndicales et patronales, ainsi que des entités du secteur parapublic.

Les échanges ont porté sur les axes stratégiques dudit pacte, avec pour objectifs fondamentaux le renforcement de la cohésion sociale. A cette occasion, l'approche du CSAR en matière de gestion des ruptures de contrat a été saluée et érigée en modèle de référence pour les partenaires sociaux.

III.2. Ressources logistiques du CSAR

III.2.1. Parc de véhicules fonctionnels

Le parc automobile du CSAR demeure limité et n'a pas connu d'évolution significative :

- six (6) véhicules légers dont seulement trois (3) sont en bon état parmi lesquels un (1) est retenu par le projet Initiative Nationale pour la Protection Sociale (INPS) ;
- deux (2) véhicules lourds d'une capacité de 20 Tonnes chacun, acquis en 2024.
- le reste du parc est constitué de véhicules à reformer.

Sur les 14 services régionaux, seuls deux disposent de véhicules de fonction. Au niveau du Siège, également seuls deux véhicules sont fonctionnels.

III.2.2. Infrastructures de stockage

Le CSAR détient 71 magasins répartis sur le territoire national. La capacité de stockage de ces magasins est de 86 000 tonnes.

Une part importante des infrastructures de stockage nécessitent aujourd'hui des travaux de réhabilitation afin de répondre aux normes de conservation des stocks de sécurité alimentaire.

Dans cette perspective, un magasin d'une capacité de 2000 tonnes, situé dans le complexe céréalier de Thiès, a été réfectionné et réceptionné en 2025.

D'autres travaux de réhabilitation sont prévus durant l'année 2026 dans la région de Kaolack, sur ressources propres du CSAR, mais également à Ziguinchor, Kolda et Sédhiou avec l'appui du partenaire Counterpart International.

Il est envisagé aussi en 2026, la construction d'un magasin d'une capacité de 1000T avec le fonds de l'INPS.



Photos 1 : images de la cérémonie de réception du magasin de 2000 tonnes réfectionné dans le complexe céréalier de Thiès

III.3. Stocks alimentaires

Les stocks alimentaires de l'État sont essentiellement composés de riz local brisé et du riz brisé importé.

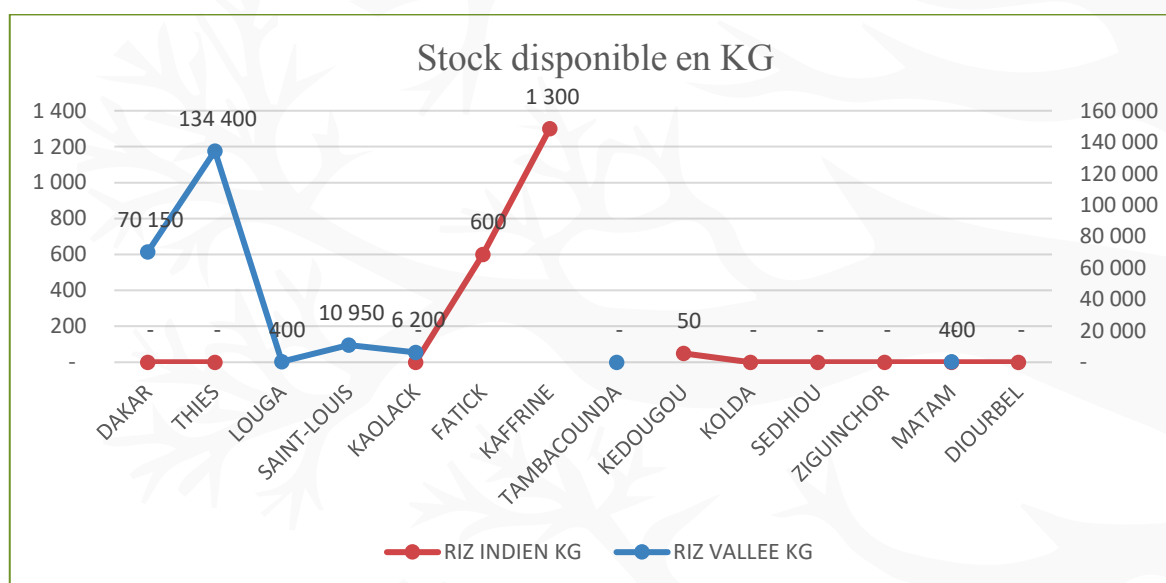
Le CSAR a réceptionné une quantité de **50 tonnes** de riz brisé importé (**reliquat 2024**) auprès du Groupe Bambouck, et a acquis **1500 tonnes** de riz local brisé auprès de SICOPRES, soit un total de **1550 tonnes**.

Tableau 1 : Situation des entrées en riz de 2025

Fournisseurs	Quantité en tonnes (T)	Provenance
Groupe Bambouck	50	Importé
SICOPRES	1500	Local (vallée du fleuve Sénégal)
Total	1550	--

A la date du 31 décembre 2025, la quantité de stocks de riz disponible était de 224 450 kg et est répartie dans les régions comme suit :

Graphique 2 : Situation du stock de riz du CSAR à la date du 31 décembre 2025



A noter que le CSAR a acquis 400 tonnes de riz de la vallée en décembre 2025. En plus du riz, le CSAR a également réceptionné 50 tonnes de dattes, don habituel offert par le Royaume d'Arabie Saoudite au Gouvernement du Sénégal.

Tableau 2 : Résumé des sorties du stock de riz entre janvier et décembre 2025

REGIONS	OMD en KG	Opérations en KG	Total en KG	Observations
	<i>Indien / Vallée</i>			
DAKAR	133 600	147 500	281 100	Maouloud 2025 et Appel SLL
THIES	144 300	317 000	461 300	Maouloud 2025 et Pèlerinage de Popenguine
LOUGA	36 850	--	36 850	- 10 tonnes pour la Ziara Omarienne de Louga - 5 tonnes pour le Daara de Koki
SAINT-LOUIS	52 650	85 650	138 300	Maouloud 2025 et 10T sinistrés de Podor
KAOLACK	61 250	102 000	163 250	Maouloud 2025
FATICK	20 500	--	20 500	
KAFFRINE	14 600	2 100	16 700	Maouloud 2025
TAMBACOUNDA	14 550	10 000	24 550	10T sinistrés Bakel
KEDOUGOU	3 700	10 000	13 700	10 T Sinistrés Saraya
KOLDA	16 400	--	16 400	
SEDHIOU	9 500	--	9 500	
ZIGUINCHOR	39 100	200 000	239 100	200T PDC
MATAM	14 250	14 100	28 350	10T sinistrés Matam et Maouloud 2025
DIORBEL	14 900	320 000	334 900	Magal de Touba
TOTAL GENERAL	576 150	1 208 350	1 784 500	

Tableau 3 : Situation des stocks de datte au 31 décembre 2025

Désignation	Quantité en Kg
Stock initial	41 230
Entrées	50 000
Total des sorties	67 230
Solde au 31 décembre 2025	24 000

III.4. Ressources financières du CSAR

Le budget initial du CSAR gestion 2025 d'un montant total de deux milliards deux cent vingt-six millions sept cent vingt-deux mille cent soixante-trois **(2 226 722 163) francs CFA**, est passé à un montant de deux milliards trois cent seize millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent vingt et un **(2 316 899 421) francs CFA**. En effet, le Ministre des Finances et du Budget a octroyé au CSAR une autorisation spéciale de recettes d'un montant de sept cent seize millions cent soixante-cinq mille sept cents **(716 165 700) francs CFA**, visible sur le relevé des opérations du **compte 442018 : CSAR de l'AGENCE COMPTABLE DES GRANDS COMPTES du Trésor au 31/07/2025** portant report de solde sur la gestion 2025. Cette trésorerie a permis de prendre en charge les dépenses non payées au titre de l'exercice 2024 qui s'élèvent globalement à six cent vingt-cinq millions neuf cent quatre-vingt-huit mille quatre cent quarante-deux **(625 988 442) francs CFA**. A cet effet, le reliquat de la trésorerie de l'exercice 2024 d'un montant de quatre-vingt-dix millions cent soixante-dix-sept mille deux cent cinquante-huit francs **(90 177 258) francs CFA**, est reporté sur l'exercice 2025 pour permettre de réaménager les lignes de crédit déficitaires proportionnellement à leur niveau d'exécution.

IV. COORDINATION ET PILOTAGE

La coordination et le pilotage du CSAR sont assurés par la Direction générale et son staff. Des réunions de coordination et des ateliers ont été organisés. Hormis ceux-ci, des rencontres de partage et d'échange ont aussi été tenues avec le syndicat du CSAR. A cela s'ajoutent les rencontres et visites de partage et de coopération organisées avec les acteurs du secteur de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la résilience, mais aussi avec d'autres structures publiques.

Aussi, des rencontres institutionnelles organisées au niveau national ont vu la participation de la Direction générale. Parmi celles-ci, on peut citer :

- ❖ Les réunions nationales de préparation des cérémonies religieuses : Magal de Touba, Maouloud (Tivaouane, Médina Baye NIASS, Thiénaba, Ndiassane), l'Appel des Layennes, Ziaras, Pèlerinage de Popenguine, Daaka, etc. ;
- ❖ Les réunions ministérielles de coordination.

Madame la Directrice générale a également participé, le vendredi 25 avril 2025, à la cérémonie officielle de lancement à Diamniadio, du Programme de Résilience des Systèmes Alimentaires du Sénégal (PRSA – FSRP), sous la présidence du Ministre de l’Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l’Élevage (MASAE), Dr Mabouba DIAGNE.

Un programme ambitieux d’une durée de six ans et financé à hauteur de 153 milliards de FCFA par l’État, la Banque mondiale et le FIDA qui repose essentiellement sur quatre axes stratégiques :

- Améliorer la production agricole ;
- Intégrer les marchés ;
- Renforcer la gouvernance du secteur ;
- Développer des systèmes d’alerte précoce face aux crises.



Photos 2 : images de la cérémonie de lancement officielle à Diamniadio du Programme de Résilience des Systèmes Alimentaires du Sénégal (PRSA – FSRP)

Le CSAR, représenté par la Directrice générale et le Directeur Technique et Logistique, a pris part à l’atelier national de Retour d’Expérience (RETEX) en matière de coordination humanitaire, de mobilisation de vivres et d’assistance aux populations sinistrées touchées par les crues des fleuves Sénégal, Gambie et Casamance. Cette rencontre a été organisée par le Ministère de l’Intérieur et de la Sécurité Publique les 24 et 25 avril 2025 à Dakar.



Photos 3 : images de l'atelier national de Retour d'Expérience (RETEX) en matière de coordination humanitaire

Le CSAR a également pris part le vendredi 09 mai 2025 au Grand théâtre national, au lancement des préparatifs de la 19^{ème} édition du Forum Africain sur les Systèmes Alimentaires, tenu du 31 août au 05 septembre 2025 à Dakar.



Photos 4 : images du lancement des préparatifs de la 19^{ème} édition du Forum Africain sur les Systèmes Alimentaires

Le CSAR, en collaboration avec le Conseil National de Développement de la Nutrition (CNDN) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM), a participé, le jeudi 15 mai 2025 à Dakar, au lancement officiel du processus "Fill the Nutrient Gap (FNG)" au Sénégal.

Cette initiative conjointe visait à identifier les barrières économiques, sociales et structurelles à l'accès à une alimentation nutritive, afin d'éclairer les politiques et programmes multisectoriels pour une amélioration durable de l'état nutritionnel des populations vulnérables.



Photos 5 : images de l'atelier de lancement officiel du processus "Fill the Nutrient Gap (FNG)" au Sénégal

IV.1. Audit organisationnel, fonctionnel et social du CSAR

En vue d'améliorer son efficacité en tant que service public, le CSAR a sollicité l'appui du Bureau Organisation et Méthodes (BOM) pour la réalisation d'un audit organisationnel, fonctionnel et social.

Cette mission avait principalement pour objectifs de :

- ❖ Faire l'état des lieux du fonctionnement du CSAR (Organigramme, personnel etc.) ;
- ❖ Réaliser un diagnostic des moyens effectivement disponibles (humains, logistiques et financiers) et leur bonne utilisation pour l'atteinte des objectifs du CSAR ;
- ❖ Réaliser un diagnostic des relations fonctionnelles du CSAR par rapport aux autres organes du secteur de sécurité alimentaire et de la résilience au Sénégal ;
- ❖ Evaluer les opportunités et contraintes pour le CSAR, liées aux nouveaux partenariats internationaux et régionaux en rapport avec les couches vulnérables ;
- ❖ Formuler des recommandations pour une meilleure mise en œuvre des missions du CSAR à travers l'amélioration de ses performances.

Dans ce cadre, un atelier a été organisé du 12 au 15 novembre 2025 à Saly Portudal avec pour objectif de valider et consolider le diagnostic établi par l'équipe de la mission du BOM, sur la base de la revue documentaire et des données collectées auprès des services du CSAR.

Cette activité a également vu la participation des structures ci-après :

- Primature ;
- Ministère de la Famille, de l'Action Sociale et des Solidarités (MIFASS) ;
- Ministère des Finances et du Budget ;
- Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique ;
- Ministère de l'Intégration Africaines, des Affaires Étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur ;
- Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Élevage ;
- Ministère de l'Industrie et du Commerce ;
- Secrétariat Technique du Conseil National de Sécurité Alimentaire.

Les travaux ont permis d'aborder plusieurs points, notamment :

- l'étude de la pertinence et de la cohérence du statut du CSAR et de son ancrage institutionnel ;
- l'examen de la logique de l'alignement des missions confiées au CSAR sur celles du Ministère de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités, notamment sur les objectifs d'un de ses programmes budgétaires ;
- la détermination de l'adéquation entre la structuration organisationnelle du CSAR et ses missions ;
- l'appréciation de l'adéquation des effectifs et des compétences mobilisées par le CSAR au regard des missions à couvrir ;
- l'appréciation de l'adéquation des ressources financières mobilisées par le CSAR au regard des missions à couvrir ;
- l'appréciation de l'adéquation des ressources matérielles mobilisées par le CSAR au regard des missions à couvrir ;
- l'analyse de la congruence des activités menées par le CSAR au regard de ses missions ;
- l'identification des contraintes générales à l'exécution des missions confiées au CSAR ;
- le recueil des propositions de réorganisation dans une perspective de couverture intégrale et performante des missions.

Une modernisation structurelle pour une performance durable

La modernisation du CSAR est en marche. À travers l'audit organisationnel, la retraite stratégique et la consolidation des partenariats, nous posons les jalons d'une structure plus performante, plus transparente et résolument tournée vers les résultats.





Photos 6 : images de l'atelier de diagnostic dans le cadre de l'audit organisationnel, fonctionnel et social du CSAR

IV.2. Retraite stratégique du CSAR

Un atelier de retraite stratégique s'est tenu du 21 au 23 décembre 2025 à Saly Portudal. L'objectif principal était de renforcer les capacités du personnel en matière de gouvernance de la sécurité alimentaire et de résilience, de management des ressources humaines et de leadership afin d'assurer une mise en œuvre efficace et cohérente des nouvelles missions du CSAR.

Les travaux ont essentiellement porté sur les thématiques suivantes :

- l'historique, les missions et le positionnement stratégique du CSAR ;
- le renforcement des connaissances du personnel sur la gouvernance administrative et le pilotage opérationnel ;
- les techniques de management des ressources humaines ;
- la communication institutionnelle et le plaidoyer ;
- la gouvernance de la sécurité alimentaire ;
- le leadership et la cohésion sociale ;
- les textes et bonnes pratiques de gouvernance du secteur parapublic ;
- la Lettre de Politique Sectorielle et de Développement (LPSD) du Ministère de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités (MIFASS) ;

- l’alignement des interventions du CSAR avec le Programme Famille, Enfance et Protection Sociale des Groupes Vulnérables ;
- l’alignement des interventions du CSAR avec la vision Sénégal 2050 ;
- la transparence et la protection des données personnelles.

Ces sessions ont été animées par différents intervenants issus d'administrations et structures publiques spécialisées.

Les interventions ont permis de renforcer les capacités des équipes, d’harmoniser les pratiques et de consolider une vision commune au service de la sécurité alimentaire et de la résilience des populations.

Elles ont également contribué à renforcer les synergies institutionnelles et à réaffirmer l’engagement des intervenants et partenaires à accompagner le CSAR dans la mise en œuvre de ses missions.



Photos 7 : Images Retraite stratégique du CSAR 2025

En marge de ces sessions, des activités de team building ont été organisées. Madame Jacqueline, Fondatrice de l'Institut JAC'ADÉMIE et son équipe ont animé des activités d'échange et de partage avec les participants pour renforcer le développement du leadership, du collectif et de la cohésion des équipes.



Photos 8 : Images Activités TEAM Building

IV.3. Sessions du Conseil d'Administration (CA)

Madame Aida BODIAN, nommée Présidente du Conseil d'Administration (PCA), a pris fonction le 13 février 2025. La cérémonie de passation de service avec le PCA sortant Monsieur Ernest Ndigue NGOM s'est déroulée dans les locaux du CSAR.



Photos 9 : images de la cérémonie de passation de service du Président du Conseil d'Administration du CSAR

La première session du Conseil d'Administration (CA) du CSAR de l'année 2025 s'est tenue le mercredi 16 avril 2025 sous la présidence de Madame Aida BODIAN, Présidente du CA.

Durant cette session, il a été question de présenter :

- le rapport d'activités de l'année 2024 ;
- le rapport du bilan social de l'année 2024.



Photos 10 : images de la première session de 2025 du Conseil d'Administration du CSAR

Trois autres sessions ordinaires du Conseil d'Administration ont aussi été organisées les 02 septembre, 30 septembre et 27 novembre 2025, pour respectivement examiner et adopter les états financiers de l'exercice 2024, le document d'orientation budgétaire et le projet de budget initial de l'exercice 2026.

En septembre 2025, la Présidente du Conseil d'Administration a également présenté son rapport sur la gouvernance du CSAR portant sur la gestion 2024. Le rapport a permis de mettre en lumière les avancées réalisées, les bonnes pratiques consolidées ainsi que les efforts à poursuivre pour aligner nos actions sur les standards nationaux et internationaux en matière de gouvernance publique.

V. ACTIVITÉS OPERATIONNELLES DÉROULÉES

Les activités déroulées par le CSAR sur le plan opérationnel au cours de l'année 2025 tournent essentiellement autour de l'assistance alimentaire aux cérémonies religieuses, aux ménages vulnérables et du suivi des marchés. Toutefois, leur démarrage a été affecté par l'approbation tardive du budget initial, ce qui a engendré des contraintes dans la mise œuvre des activités programmées en début d'année.

Par ailleurs, plusieurs activités ont été mises en œuvre pour assister les ménages vulnérables, principalement ceux affectés par des crises alimentaires ou des catastrophes naturelles (inondations et crues). L'Assistance en Vivres aux Cérémonies Religieuses (AVCR) et le suivi des marchés avec le SIM ont aussi été bien exécutés.

V.1. Suivi et mise en œuvre des activités de sécurité alimentaire

Tout au long de l'année 2025, le CSAR a assuré le suivi des marchés avec une production de bulletins mensuels, des activités d'assistance alimentaire. Ces opérations ont consisté à appuyer en vivres les foyers religieux, les pèlerins et les personnes vulnérables, principalement lors de l'appel de Seydina Limamou Laye, du pèlerinage marial de Popenguine, du Magal de Touba et du Maouloud 2025.

Une assistance alimentaire en partenariat avec l'ONG **Qatar Charity** a été aussi organisée au profit des couches défavorisées durant le Ramadan, la Tabaski et des populations sinistrées des inondations à Matam. Les personnes déplacées de retour du conflit en Casamance ont aussi été assistées dans le cadre du Plan Diomaye pour la Casamance pour la région de Ziguinchor.

V.1.1. Assistance alimentaire lors des cérémonies religieuses (AVCR)

Les cérémonies religieuses constituent des événements majeurs pour le CSAR. Ces interventions concernent principalement le Magal de Touba, le Maouloud, le pèlerinage de Popenguine, l'Appel de Seydina Limamou LAYE, la Ziara Omarienne, le Daaka de Médina Gounass, le pèlerinage marial de Popenguine, etc. Elle touche aussi, tous les autres événements de grande envergure qui mobilisent une frange importante de la population dans tout le territoire national.

V.1.1.1. Assistance alimentaire lors de l'Appel de Seydina Limamou LAYE

Pour l'appel de Seydina Limamou Laye édition 2025, le CSAR a mené une grande opération d'assistance alimentaire.

Tableau 4 : Assistance en riz de l'appel de SLL Edition 2025

N°	Rubriques	Quotas en Kg	Quantité distribuée en Kg	Taux de Distribution en %
1	Familles religieuses et Dahiras	63000	63000	100
2	Personnes vulnérables	56550	50700	90
Total		119550	113700	95

Durant ces moments de communion, le CSAR a distribué plus de cent treize (113,7) tonnes de riz. Globalement, 1 137 ménages vulnérables et familles religieuses ont bénéficié d'un appui d'un coût évalué à quarante-six millions cent soixante-deux mille deux cents (**46 162 200**) francs CFA.



Photos 11 : images de la distribution de vivres à Yoff à l'Appel de Seydina Limamou Laye

V.1.1.2. Assistance alimentaire au Pèlerinage Marial de Popenguine 2025

A l'occasion du Pèlerinage Marial de Popenguine 2025, le CSAR a mené une grande opération d'assistance alimentaire au profit des différentes organisations religieuses et aux populations vulnérables de la localité pour un coût total de treize millions huit cent quatre mille (13 804 000) francs CFA. Les données détaillées sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau 5 : Assistance alimentaire au Pèlerinage Marial de Popenguine de 2025

Rubriques	Quota en Kg	Nombre de ménages	Nombre estimé de personnes assistées
Familles religieuses	19 000	190	1710
Personnes vulnérables	15 000	150	1 350
TOTAL	34000	340	3 060



Photos 12 : images de la distribution à l'occasion du Pèlerinage Marial de Popenguine 2025

V.1.1.3. Assistance alimentaire du CSAR lors du grand Magal de Touba 2025

Le CSAR a mis en œuvre une opération d'assistance alimentaire de grande envergure. Cette opération cruciale, d'un coût évalué à cent vingt-neuf millions neuf cent vingt mille **(129 920 000) francs CFA**, visait à assurer le bon déroulement du Magal et à soutenir les populations les plus vulnérables.

Le tableau suivant fait état des détails de cette opération.

Tableau 6 : Situation des distributions du Magal de Touba de 2025

Rubriques	Quota exécuté en tonnes	Nombre de ménages assistés	Nombre de personnes assistées
Familles religieuses	141	1410	12 680
Personnes vulnérables	179	1790	16 110
Total	320	3200	28 790



Photos 13 : images de la visite de Madame le Ministre de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités et de la commission de distribution de vivres à Touba, Magal 2025

V.1.1.4. Assistance alimentaire du CSAR lors du Maouloud 2025

Dans le même sillage que lors du Magal de Touba, le CSAR a mis en œuvre une opération d'assistance alimentaire pour le Maouloud d'un montant évalué à cent quatre-vingt-cinq millions deux cent soixante-dix-huit mille cents (185 278 100) francs CFA, dans 6 régions abritant de grands sites religieux (Thiès, Dakar, Kaolack, Saint-Louis, Matam et Kaffrine).

Tableau 7 : Situation des distributions lors du Maouloud de 2025

Régions	Localités	Quotas en Tonnes	Nombre de Ménages
Thiès	Thiès	36,45	365
	Tivaouane	122,25	1 223
	Thiénéba	50	500
	Ndiassane	30	300
Dakar	Dakar	33,8	338
Kaolack	Kaolack	102	1 020
Saint-Louis	Saint-Louis	75,65	757
Matam	Matam	4,1	41
Kaffrine	Kaffrine	2,1	21
Total		456,35	4 564

Au total, l'assistance alimentaire du Maouloud est évaluée à 456,35 tonnes de denrées. Cette aide a bénéficié à **4 564 ménages**, touchant un total estimé de **41 072 personnes**.



Photos 14 : images de la distribution de vivres du Maouloud de 2025

V.1.2. Assistance alimentaire du CSAR en partenariat avec Qatar Charity

a) Durant le ramadan

Pendant le mois béni de Ramadan, le CSAR, en partenariat avec l'ONG Qatar Charity, a appuyé en kits alimentaires **950 ménages vulnérables** dans la **région de Dakar**. Le kit alimentaire était composé de : 25 kg de riz, 5kg de sucre, 5L d'huile, 5kg de macaroni, 800 g de lait en poudre, 400g de beurre et 400 g de chocolat.

Tableau 8 : Assistance en kits alimentaires ramadan à Dakar avec Qatar Charity

Départements	Nombre de bénéficiaires	Observations
Dakar	250	Les bénéficiaires sont essentiellement composés d'anciens combattants
Guédiawaye	200	Veuves, handicapés, ménages vulnérables...
Pikine	200	Veuves, handicapés, ménages vulnérables...
Rufisque	300	Veuves, handicapés, ménages vulnérables, imams...
Total	950	



Photos 15 : images de la distribution de vivres avec Qatar Charity pour les anciens combattants

b) Durant la Tabaski

Le CSAR a appuyé **300 ménages vulnérables** dans la **Région de Dakar** pendant la période de Tabaski en leur fournissant du riz, des dattes et de la viande.

Le CSAR a mobilisé 300 kits composés de :

- 50 lots comprenant chacun 50 kg de riz, 4 kg de dattes et 6 kg de viande ;
- 250 lots de 6 kg de viande.

Tableau 9 : Assistance en kits alimentaires Tabaski à Dakar avec Qatar Charity

Sites de distribution	Nombre et composition des kits
CPRS de Thiaroye	50 kits (50kg de riz+4kg de dattes +6 kg de viande)
Siège de l'association des veuves à Yeumbeul Bene Barack	50 kits de 6 kg de viande
CPRS de Keur Massar	100 kits de 6kg de viande
Dalifort	40 kits de 6 kg de viande
Siège CSAR	60 kits de 6 kg de viande

c) Pour les sinistrés du département de Matam.

Le CSAR, en partenariat avec l'ONG Qatar Charity, a procédé le 02 décembre 2025 à une distribution de kits alimentaires au profit de **313 sinistrés** des inondations de l'hivernage 2025 dans la région de Matam, contribuant ainsi aux efforts du Gouvernement visant à renforcer la sécurité alimentaire et la résilience des ménages vulnérables.

Ci-dessous la répartition des bénéficiaires par département :

- 155 bénéficiaires dans le département de Matam
- 154 bénéficiaires dans le département de Kanel
- 04 bénéficiaires dans le département de Ranérou-Ferlo

Le kit distribué était composé d'un sac de riz local de 25 kg, 5 litres d'huile de tournesol, 5 kg de sucre, 5 kg de macaroni, 1 kg de vermicelle, 800 g de lait en poudre et 500 g de chocolat.

Cette intervention traduit l'engagement continu du CSAR à accompagner les populations touchées par les chocs climatiques, à renforcer leur résilience et à garantir la sécurité alimentaire en période de crise en étroite collaboration avec ses partenaires techniques et financiers.



Photos 16 : images de la distribution de vivres avec Qatar Charity à Matam

d) Pour les ménages vulnérables de l'arrondissement de Mérina Dakhar, Département de Tivaouane

Le CSAR, en partenariat avec l'ONG Qatar Charity, a procédé le 08 décembre 2025 à une distribution de kits alimentaires au profit de **269 ménages vulnérables** à l'insécurité alimentaire dans **l'arrondissement de Mérina Dakhar (Département de Tivaouane)**, ciblant les populations des Communes de Pékesse, Koul, et Mérina Dakhar.

Cette intervention fait suite à l'évaluation d'une situation de vulnérabilité alimentaire, effectuée par le comité régional de sécurité alimentaire présidé par le Gouverneur de la région de Thiès.

Les populations de cette zone, qui dépendent majoritairement de l'agriculture pluviale, ont enregistré des rendements quasi nuls pour les principales cultures (mil, arachide, niébé). Ce contexte critique a conduit à un démarrage exceptionnellement précoce de la période de soudure.

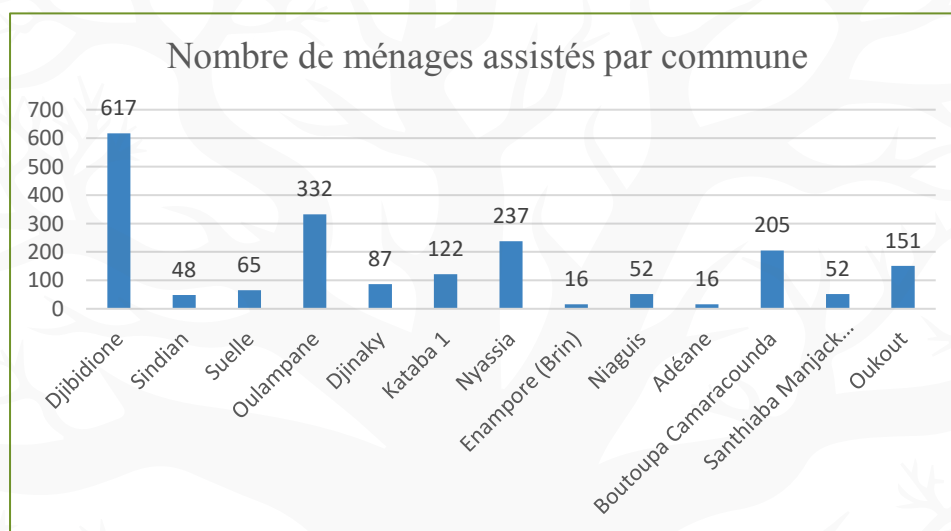
Le kit distribué était composé d'un (1) sac de riz local de 25 kg, 5 litres d'huile de tournesol, 5 kg de sucre, 5 kg de macaroni, 1 kg de vermicelle, 1 Kg de Spaghetti et 400 g de lait en poudre.

V.1.3. Assistance alimentaire des déplacés du conflit en Casamance dans le cadre du Plan Diomaye pour la Casamance

Le Premier ministre, Monsieur Ousmane SONKO, a présidé une importante réunion interministérielle le 8 octobre 2024, axée sur le retour des personnes déplacées dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda. À cette occasion, 22 décisions majeures ont été prises pour consolider la paix et favoriser la réinsertion socio-économique des populations de retour dans leurs villages. Cette assistance alimentaire entreprise par le CSAR entre dans ce cadre.

C'est ainsi que deux mille **(2000) ménages** à assister en vivres ont été recensés à Ziguinchor par le Comité Régional de Coordination et de Suivi des activités liées au déminage, au retour et à la réinsertion socioéconomique des populations du Conflit en Casamance (CCSC).

Graphique 3 : Assistance alimentaire des personnes déplacées de retour de Ziguinchor





Photos 17 : images de l'assistance alimentaire des personnes déplacées de retour de Ziguinchor

V.1.4. Résumé des assistances alimentaires du CSAR en 2025

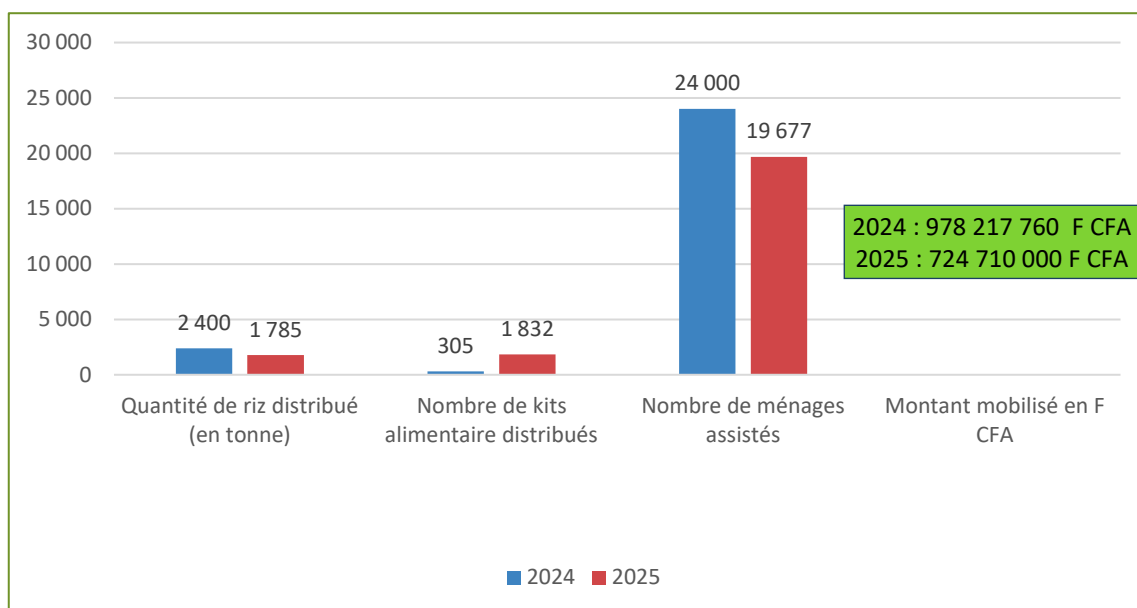
L'assistance alimentaire exécutée par le CSAR se résume à deux (02) niveaux : celle réalisée par le CSAR pour un coût estimé à **724 710 000 francs CFA** et celle mise en œuvre avec l'accompagnement de **Qatar Charity** pour un montant évalué à **64 325 110 francs CFA**.

Tableau 10 : Bilan des assistances alimentaires du CSAR en 2025

Rubriques	Quotas distribués en tonnes (T)	Nombre de ménages	Nombre estimé de bénéficiaires
Assistance alimentaire du CSAR	1 784 T 500	17 845	160 605
Assistance alimentaire en relation avec Qatar Charity	1832 kits alimentaires	1832	16 488
Total général	--	19 677	177 093

Le graphique ci-dessous montre une analyse comparative des assistances alimentaires de 2025 par rapport à 2024.

Graphique 4 : Comparaison de l'assistance alimentaire de 2025 par rapport à 2024.



Ce graphique met en lumière une phase de transition stratégique menée par la Direction générale du CSAR. En effet, même si les données affichent une baisse des bénéficiaires de l'assistance alimentaire par rapport à l'année 2024, il convient de préciser que cette situation résulte d'une volonté de reconstitution du stock de sécurité alimentaire à travers la ligne budgétaire 604112. Ce processus entamé, vise également à sécuriser l'acquisition de produits locaux diversifiés :

- **Base céréalière** : Riz local et niébé ;
- **Produits transformés et nutritionnels** : Araw, Thiakry et farine enrichie ;
- **Denrées de première nécessité** : Huile et sucre.

Par ailleurs, il est à noter une hausse considérable du nombre de kits alimentaires distribués durant l'année 2025 avec notamment l'appui de Qatar Charity, témoignant du dynamisme partenarial du CSAR.

En 2025, le CSAR a porté assistance à 400 ménages victimes d'inondations dans le cadre de la caravane de solidarité du Ministre de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités dans les départements de Podor, Matam, Bakel, Saraya et Kédougou.

V.1.5. Suivi des marchés avec le SIM

Dans le cadre de sa mission d'étude du marché céréalier pour le suivi et la veille sur la sécurité alimentaire, le CSAR assure, via son Système d'Information des Marchés (SIM), la production et la diffusion régulière de bulletins mensuels.

Ce support d'analyse constitue un outil d'aide à la prise de décisions stratégiques en permettant de :

- **Suivre l'évolution des cours** : une analyse détaillée des prix des céréales locales (mil, riz, maïs, sorgho) et importées sur l'ensemble des marchés de référence suivis.
- **Évaluer la disponibilité alimentaire** : un état des lieux de l'offre des produits de base et du fonctionnement des circuits de commercialisation.
- **Anticiper les risques** : une identification précoce des zones de vulnérabilité liée aux fluctuations atypiques des prix afin d'orienter les interventions de réponse.
- ❖ **Gestion de la base de données du Système d'Information des Marchés (SIM)**

Les données hebdomadaires collectées par les Inspections Régionales (IR) sont régulièrement traitées et intégrées dans la base de données nationale. Cette activité permet de disposer d'informations actualisées sur l'évolution des prix des denrées alimentaires.

- ❖ **Production et diffusion des bulletins mensuels de suivi des marchés**

Les bulletins sont régulièrement produits et diffusés.

- ❖ **Participation à l'étude Fill the Nutriment Gap (FNG)**

Le CSAR a mené, en étroite collaboration avec le Conseil National de Développement de la Nutrition (CNDN) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM), l'analyse nationale *Fill the Nutrient Gap (FNG)*, intitulée en français « Comblent le déficit en nutriments ».

Cette étude d'envergure avait pour objectif d'**identifier les contraintes économiques, sociales et structurelles qui entravent l'accès à une alimentation nutritive et abordable**.

Elle visait ainsi à éclairer les politiques et programmes multisectoriels destinés à combattre la malnutrition au Sénégal. Plus spécifiquement, elle permettra de modéliser des régimes alimentaires viables par région, en prenant en considération les prix, les disponibilités locales et le pouvoir d'achat des ménages vulnérables.

À cette fin, le CSAR a déployé un effectif de **quarante-sept (47) agents** (Directeurs, Chefs de Cellule, Inspecteurs régionaux, Chefs de Division, Chefs de Bureau, Adjoints techniques etc.) sur l'ensemble du territoire national pour la collecte de données. L'opération s'est déroulée sur **quatre-vingt-dix (90) marchés** durant la période du **22 juin au 1er juillet 2025**.

Une liste de **cent quatre-vingt-douze (192) aliments** a été préétablie à cet effet.

La collecte des données consiste notamment à se rendre sur les marchés sélectionnés afin de recueillir auprès des vendeurs les informations suivantes :

1. **Mesure du poids des aliments** figurant dans la liste préétablie ;
2. **Collecte des prix des denrées alimentaires** conformément à la liste ;
3. **Enregistrement des coordonnées GPS** pour confirmer l'emplacement du marché ;
4. **Prise de photographies des aliments** si nécessaire ;
5. **Transmission des données collectées** vers le serveur.



Photos 18 : images de l'enquête nationale FNG – Fill the Nutrient Gap

❖ **Organisation de l'atelier de renforcement de capacités et d'actualisation du SIM/CSAR**

Pour améliorer son Système d'Information des Marchés (SIM), le CSAR compte élargir son champ d'action en ciblant les départements du pays et en augmentant l'échantillon de produits suivis.

Dans cette perspective, un atelier de renforcement de capacités et d'actualisation du SIM a été organisé par le CSAR en partenariat avec le Programme de Résilience des Systèmes Alimentaire (PRSA/FSRP) les **19 et 20 décembre 2025** à Saly.

L'objectif général de l'atelier qui a réuni vingt-sept (27) participants, était de renforcer les capacités du dispositif national de collecte et de supervision du Système d'Information des Marchés (SIM) du CSAR afin d'améliorer la fiabilité, la couverture et la pertinence des données pour une analyse plus fine de la sécurité alimentaire et de la résilience.

Spécifiquement, il était question de :

- Valider la nouvelle fiche de marchés à enquêter assurant l'extension de la couverture nationale de **55 à 86 marchés**. Cet échantillon permet au CSAR de couvrir les 46 départements du Sénégal.
- Valider l'augmentation du panier de produits à collecter passant de **32 à 50 produits** pour mieux refléter les habitudes de consommation et les dynamiques de marché.
- Retravailler et valider la fiche SIM afin qu'elle constitue un instrument d'enquête harmonisé, pertinent et adapté aux besoins d'informations actualisées.
- Harmoniser et valider la méthodologie et les techniques d'enquête sur les marchés y compris les protocoles de supervision et de contrôle qualité des données.
- Partager les bonnes pratiques et renforcer les capacités techniques des agents de collecte et de supervision.



Photos 19 : images de l'atelier de renforcement de capacités et d'actualisation du SIM

V.1.6. Autres activités de sécurité alimentaire et de résilience déroulées :

❖ Participation à la mise en place de la Coopérative Agricole Communautaire (CAC) de Salémata

Le CSAR en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, de Souveraineté Alimentaire et de l'Elevage et le Programme Alimentaire Mondial (PAM), a activement participé à toutes les étapes de la mise en place de la CAC de Salémata, en contribuant notamment à la planification et à la réalisation des activités (transport et stockage des productions).

❖ Finalisation de l'étude du projet PASAR

La rédaction du Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (PASAR) est en phase de finalisation. Ce projet vise à consolider le dispositif national d'alerte précoce et à renforcer la résilience des populations vulnérables.

❖ Préparation à l'élaboration du Plan National de Réponse à l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale (PNR)

Le CSAR a engagé les travaux préparatoires à l'élaboration du PNR, en procédant à :

- l'identification des cibles à partir des résultats du Cadre Harmonisé (CH) ;
- l'exploitation des données de l'ANSD et du Registre National Unique (RNU) ;
- la compilation des listes de sinistrés des inondations de 2025 transmises par les autorités administratives et territoriales ;
- au ciblage des populations vulnérables aux inondations ;
- la production de deux projets de PNR : un pour l'insécurité alimentaire et l'autre pour les inondations.

V.2. Volet informatique

Dans le cadre de l'exécution budgétaire, le CSAR a procédé au renforcement de son parc informatique par l'acquisition de quatre (04) ordinateurs fixes All-in-One et de trois (03) ordinateurs portables un (01) photocopieur multifonction, un (01) écran de projection motorisé ainsi que deux (02) imprimantes multifonctions. Ces investissements visent à moderniser le parc informatique, améliorer les conditions de travail du personnel, renforcer la mobilité des équipes et soutenir la digitalisation des procédures administratives. Ils contribuent également à accroître l'efficacité opérationnelle et la visibilité des actions menées par le CSAR.

Aussi, avec l'appui institutionnel du Projet d'appui à la Protection Sociale Adaptative (PAPSA), le CSAR a reçu un lot de matériel informatique composé de dix (10) ordinateurs portables et de dix (10) imprimantes multifonctions.

D'autres activités ont aussi été menées au courant de l'année.

➤ Réactivation des Flybox de connexion internet pour le Siège et les Inspections Régionales

Le CSAR a procédé à la régularisation des arriérés afférents aux factures de télécommunications des exercices 2024 et 2025.

➤ **Modernisation du parc informatique**

Avec le renouvellement progressif des équipements informatiques, des outils collaboratifs plus récents (ordinateurs et imprimantes) sont actuellement déployés sur une grande partie des services au niveau du Siège du CSAR.

➤ **Le projet de site web du CSAR**

Sous l'impulsion de la Direction générale, le CSAR a franchi une étape significative dans sa transformation numérique avec comme objectif la réalisation d'une plateforme digitale intégrée et développée sous PHP est aussi en cours de finalisation.

A cet effet, un comité dédié aux Technologies de l'Information (IT) a été créé au sein du CSAR et un stagiaire informaticien, développeur et géomaticien a été recruté pour mener à bien ce projet, qui sera le socle de communication institutionnelle.

Le site web aura pour objectifs :

- d'informer le public des activités et valoriser les initiatives du CSAR ;
- de renforcer la transparence institutionnelle en facilitant l'accès aux données et aux rapports ;
- d'identifier les besoins fonctionnels grâce à l'intégration d'un espace documentaire, d'un tableau de bord interactif et d'une section dédiée aux partenaires et projets.

V.3. Communication et visibilité du CSAR

Les actions de communication ont été renforcées en 2025 afin d'améliorer la visibilité institutionnelle du CSAR. Celle-ci a permis de mettre en évidence les principales activités réalisées, les événements organisés avec les partenaires ainsi que les productions visuelles réalisées. Parmi ces réalisations, il convient de citer :

- la mise à jour de la charte graphique du CSAR pour les documents officiels ;
- l'appui à la mise en page de rapports techniques et de bulletins SIM ;
- la gestion du contenu des plateformes digitales du CSAR ;
- l'appui à la coordination des activités de communication avec les Inspections régionales ;
- la couverture médiatique de 17 missions de terrain (évaluation de la sécurité alimentaire, distribution de vivres, campagnes de sensibilisation, Coopérative Agricole Communautaire (CAC) de Salémata, atelier de diagnostic organisationnel, fonctionnel et social, Assistance aux sinistrés des inondations dans la région de Matam, etc.) ;
- des rencontres institutionnelles de la Direction générale et du Conseil d'Administration ;

- la réalisation de plus de cinq mille (5000) photos triées, traitées et archivées.) ;
- la constitution d'une banque d'images classée par thématique ;
- la réalisation de sept (07) vidéos de reportage sur les interventions du CSAR dans les zones à risque ;
- le montage des vidéos pour les réseaux sociaux et les partenaires techniques ;
- la création de 18 supports visuels ;
- la réalisation d'une vidéo de sensibilisation sur le cancer durant la campagne Octobre Rose.

V.4. Activités de la Cellule de Passation des Marchés

V.4.1. Principales activités menées

❖ Réformes structurelles mises en œuvre :

Au titre des activités préalables il a été procédé à :

- la mise en place de la commission des marchés par décision numéro 000144 /MFS/CSAR/SG/CPM du 26 février 2025 ;
- la mise en place de la Cellule de Passation des Marchés (composée de trois (03) agents) par décision numéro 000143 MFS/CSAR/SG/CPM du 26 février 2025 ;
- la nomination de la Personne Responsable des Marchés (PRM) par décision numéro 000222 MFS/CSAR/SG/CPM du 18 mars 2025 ;
- la transmission des actes de nomination de la commission et de la cellule de passation des marchés par lettre numéro 000145 MFS/CSAR/SG/CPM à la DCMP et à l'ARCOP par lettre numéro 000146 MFS/CSAR/SG/CPM du 26 février 2025 ;
- la transmission de l'acte de nomination de la Personne Responsable des Marchés (PRM) à la DCMP par lettre numéro 000223 MFS/CSAR/SG/CPM du 18 mars 2025.

Cette réorganisation marque un tournant important dans le fonctionnement du service et vise à renforcer la conformité des procédures avec les exigences réglementaires.

❖ Organisation de la passation des marchés

La passation des marchés au sein du CSAR est assurée par :

- l'Autorité contractante ;
- la Personne responsable des marchés ;
- la Commission de passation des marchés ;
- les services techniques et financiers compétents.

Ces organes interviennent conformément aux dispositions réglementaires édictées par le Code des marchés.

❖ **Plan de passation des marchés (PPM)**

Le Plan de passation des marchés est un document prévisionnel qui comprend l'ensemble des marchés que l'autorité contractante souhaite passer au cours d'une gestion. Tous les marchés sont inscrits dans le PPM, à peine de nullité.

Au titre de l'exercice 2025, le CSAR a élaboré son PPM permettant d'anticiper sur les besoins et d'assurer une meilleure programmation des acquisitions.

Le nombre de marchés inscrits dans le PPM est de **vingt-sept (27) marchés** répartis comme suit :

- ✓ Travaux : trois (03) ;
- ✓ Fournitures : onze (11) ;
- ✓ Services : onze (11) ;
- ✓ Prestations intellectuelles : deux (02).

Il convient de préciser que sur les vingt-sept (27) marchés inscrits, seuls **quatre (04)** n'ont pas été exécutés. Il s'agit de :

- C_CSAR_023- Sélection d'un consultant pour l'audit du fonds de contrepartie Kr japonais 2021-2022 ;
- S_CSAR_011- Entretien, réparation et maintenance du matériel et mobilier de bureau ;
- S_CSAR_019- Frais de déménagement.
- T_CSAR_022-Travaux de Construction de bâtiments administratifs et magasins à Ziguinchor.

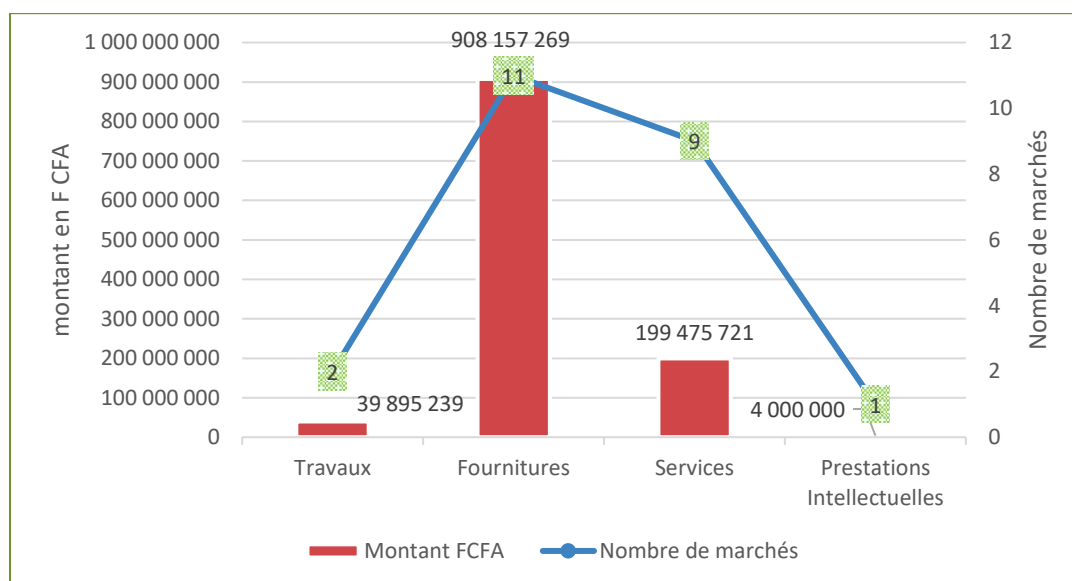
V.4.2. Situation d'exécution des marchés publics de l'année budgétaire 2025

❖ **Les marchés passés au cours de l'exercice 2025**

➤ **Répartition par types de marchés**

Le graphique suivant illustre le nombre de marchés exécutés selon le type et les montants inscrits par marché.

Graphique 5 : Répartition par type de marchés



Pour les marchés de fournitures, il est à noter que les sept-cent millions de francs CFA (700 000 000), concernent la ligne budgétaire 604111 « achat de denrées alimentaires pour assistance en vivres aux cérémonies religieuses (AVCR) et aux personnes vulnérables ».

➤ Répartition par modes de passation

Tableau 11 : Répartition des marchés par modes de passation

Modes de passations	Nombre de marchés	Observations
Appel d'offres ouvert	03	Le dossier relatif à la reconstitution du stock de sécurité alimentaire est en cours de passation.
Demande de Renseignements et de Prix à Compétition Ouverte	01	Procédure clôturée, réception prévue en début 2026
Demande de Renseignements et de Prix Restreinte	12	Le dossier relatif à l'acquisition d'un serveur est en cours de passation
Demande de Renseignements et de Prix Simple	07	Le dossier relatif à l'installation technique est en cours de passation.
Total	23	

Ce tableau fait ressortir un taux d'exécution de **85%** sur le total des marchés inscrits dans le plan de passation des marchés. Comparativement à l'année 2024 où le taux d'exécution était de **32,14%**, il est noté une nette progression.

❖ **Bonnes pratiques et acquis dans la passation des marchés**

Des acquis significatifs ont été constatés, notamment en matière d'archivage numérique, lequel contribue à un meilleur suivi des procédures, à la sécurisation des informations et à un gain d'efficacité dans le traitement des dossiers.

Par ailleurs, une amélioration notable de la coordination interne entre les différents services impliqués dans le processus de passation des marchés a été observée, favorisant une meilleure circulation de l'information et une collaboration plus efficiente.

V.5. Activités menées au niveau des Inspections Régionales

Dans les régions, les activités sont généralement dominées par la collecte des données au niveau des marchés pour le SIM, la gestion des stocks alimentaires et non alimentaires, la participation aux activités locales notamment aux Conseils Régionaux de Développement (CRD) et Conseils Départementaux de Développement (CDD). A cela s'ajoute la participation à des Forums, missions, réceptions de dons du Japon et du Royaume d'Arabie Saoudite et aux activités de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation de la CEDEAO.

✓ **Enquête nationale Fill the Nutrient Gap (FNG)**

Durant la période du **22 juin au 1er juillet 2025**, toutes les Inspections Régionales ont été mobilisées pour leur participation à l'enquête nationale Fill the Nutrient Gap (FNG) conjointement organisée par le CSAR, le Conseil National de Développement de la Nutrition (CNDN) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

✓ **Pilotage technique, coordination et interventions de proximité**

L'Inspection Régionale de Dakar a piloté la chaîne logistique complète du don de 50 tonnes de dattes du Royaume d'Arabie Saoudite, assurant la sécurisation et la gestion des stocks. Son rôle s'est également étendu à la coordination stratégique via une participation active aux Comités Régionaux de Développement (CRD).

En 2025, son implication renforcée a permis de concrétiser l'engagement social du CSAR à travers le déploiement d'appuis directs en faveur des populations vulnérables des départements de Dakar, Guédiawaye, Pikine, Keur Massar et Rufisque.

Cette action de proximité a été complétée par une collaboration étroite avec la Direction de la Promotion des Droits et de la Protection des Enfants (DPDPE) pour le suivi des pouponnières, renforçant ainsi le dispositif régional de protection sociale.

✓ Réception de l'Aide alimentaire du Japon (Kr)

Sous l'autorité de la Direction Générale, l'Inspection Régionale de Thiès a piloté la réception opérationnelle de 2 086,0321 tonnes de riz (projet KR2023) en avril 2025.

Cette mission stratégique s'est articulée autour de la maîtrise opérationnelle et logistique, consistant notamment à superviser le déchargement, sécuriser les stocks et organiser l'entreposage.

✓ Contrôle qualité Riz

Cette année, la région de Saint-Louis qui abrite la vallée du fleuve Sénégal, zone à fort potentiel rizicole, est la plateforme nationale d'approvisionnement en riz local avec **les nouvelles orientations de la Direction générale qui s'est fixée l'objectif de 100% d'achat de produits locaux en 2025 contre 11% en 2024**. Cette option stratégique du CSAR constitue une avancée majeure visant à soutenir les producteurs et fournisseurs locaux via la commande publique.

✓ Plan Diomaye pour la Casamance

Dans le cadre du Plan Diomaye pour la Casamance, l'Inspection Régionale de Ziguinchor a accueilli une mission du CSAR dans la période du **18 au 26 mai 2025**, pour assister **2000 ménages vulnérables des treize (13) communes** abritant des villages où les populations sont de retour après s'être déplacées au moment des conflits.

✓ Programme d'Aide aux sinistrés des inondations de 2025

La région de Matam a accueilli un vaste programme d'aide aux sinistrés des inondations de 2025. Dans ce cadre, l'Inspection Régionale du CSAR à Matam a été au cœur du dispositif de distribution de produits alimentaires aux sinistrés recensés. En plus de cette opération, l'Inspection Régionale a également procédé à la distribution de kits alimentaires aux populations de Matam, Kanel et Ranérou Ferlo avec l'appui de l'ONG Qatar Charity.

✓ Missions effectuées dans le cadre de la gestion de la Réserve Régionale de la CEDEAO

La région de Kaolack, en plus des activités régaliennes de gestion des stocks et du suivi des marchés, constitue la plateforme de gestion du stock de la Réserve Régionale de la CEDEAO pour le bassin Ouest, sous le pilotage de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA). A cet effet, des missions de réception, de contrôle et d'inventaire des stocks sont régulièrement menées par les équipes du CSAR.

✓ **La Coopérative Agricole Communautaire (CAC)**

Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire chronique à Salémata (Kédougou), le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience a participé, en mars 2025, à une mission préparatoire conjointe avec le Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Élevage (MASAE) et le Programme Alimentaire Mondial.

Cette initiative s'inscrit dans une vision de transformation structurelle pour renforcer la résilience des communautés rurales face aux défis alimentaires et économiques. Ainsi, la création d'une Coopérative Agricole Communautaire à Salémata a pour objectifs :

- structurer la production agricole locale pour une meilleure organisation et commercialisation des produits ;
- valoriser les cultures adaptées au climat et promouvoir des pratiques agroécologiques durables ;
- renforcer l'accès aux intrants, équipements et financements pour les petits producteurs ;
- créer des chaînes de valeur locales afin d'accroître les revenus des agriculteurs et d'assurer un approvisionnement alimentaire stable ;
- favoriser l'autonomisation des femmes et des jeunes en les impliquant activement dans la gouvernance et la gestion de la coopérative.

Deux autres missions ont été également effectuées dans ce cadre au mois de mai et au mois d'octobre 2025 pour la mise en place de la CAC ainsi que pour le suivi de l'évolution du projet.

L'Inspection Régionale du CSAR à Kédougou a activement participé à l'ensemble des activités en fournissant un appui logistique déterminant. Celui-ci a consisté en la mobilisation d'un camion pour le transport des récoltes et la mise à disposition de nos magasins situés à Kédougou pour faciliter l'acheminement, le stockage et la sécurisation.



Photos 20 : images des champs à la CAC de Salémata (Kédougou)





Le CSAR, un levier stratégique pour la sécurité alimentaire et la **résilience**

Face aux vulnérabilités économiques, climatiques et sociales, le CSAR s'affirme comme l'instrument opérationnel essentiel de l'État. Ses interventions auprès des populations les plus démunies et son soutien aux grands événements religieux matérialisent la volonté constante du Gouvernement de garantir une protection sociale inclusive.



VI. SITUATION DES FINANCES ET DU BUDGET DE 2025

L'exécution du budget est liée au déroulement des activités du CSAR. Au niveau de la Direction financière, les activités menées ont consisté essentiellement à l'élaboration du budget initial et du budget réaménagé n°1 de l'année 2025, à l'émission des mandats de paiement, des bons d'engagement, des bons de commande, des rapports d'activités, des réceptions en nature des commandes du CSAR.

VI.1. Approbation du budget

Le projet de budget initial du CSAR, soumis le 15 novembre 2024 au Ministère de tutelle technique pour avis et au Ministère des Finances et du Budget, a été approuvé le 10 avril 2025. Au titre de l'exercice 2025, le budget initial du CSAR était de deux milliards deux cent vingt-six millions sept cent vingt-deux mille cent soixante-trois **(2 226 722 163) francs CFA**.

VI.2. Niveau de mobilisation des ressources

La mobilisation des ressources est évaluée à **2 720 840 063 FCFA** composée d'une ressource de la Loi de Finances 2025 d'un montant de **2 004 674 363 FCFA** et d'une autorisation spéciale de recettes relatives à un report de solde de l'exercice 2024 d'un montant de **716 165 700 FCFA**.

Tableau 12 : Les ressources mobilisées par le CSAR en 2025

Chapitre	Montant alloué (FCFA)	Montant reçu (FCFA)	Taux %
Reconstitution du stock de sécurité alimentaire	1 500 000 000	1 500 000 000	100%
Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience	504 674 363	504 674 363	100%
Report de solde	716 165 700	716 165 700	100%
Total	2 720 840 063	2 720 840 063	100%

VI.3. Niveau d'exécution du budget de 2025

Le budget du CSAR est exécuté à 55% au 31 décembre 2025. Ce niveau d'exécution s'explique principalement par la part importante des crédits budgétaires soumis aux procédures de passation des marchés publics, notamment les appels d'offres relatifs à l'acquisition de denrées destinées aux cérémonies religieuses, aux couches vulnérables et à la reconstitution du stock de sécurité alimentaire. En effet, les procédures de marchés publics, en particulier les appels d'offres, impliquent des délais réglementaires incompressibles, ce qui peut entraîner un décalage dans l'engagement et l'exécution de certaines dépenses.

Par ailleurs, le CSAR a bénéficié d'une dérogation lui permettant de poursuivre l'exécution de ses dépenses à hauteur de trois cent millions (300 000 000 FCFA), ce qui a permis de prendre en charge certaines dépenses prioritaires.

Au cours des cinq dernières années, le CSAR avait accumulé des arriérés de paiement relatifs aux factures d'eau, d'électricité et d'internet. Ces arriérés résultaient notamment de contraintes administratives et budgétaires telles que l'insuffisance des ressources disponibles et la non réception de certaines.

Grâce à une meilleure planification budgétaire et à une utilisation efficiente des ressources en 2025, les arriérés contractés aux SONATEL, SENELEC et SEN EAU ont pu être apurés.

VI.4. Situation des matières

V.4.1. Carburant

Inscrits pour un montant de 75 000 000 FCFA, les crédits de cette section ont été totalement engagés au 31 décembre 2025 comme suit :

- Total énergies pour un montant de 55 000 000 Francs CFA
- ELTON pour un montant de 15 000 000 de Francs CFA
- EDK pour un montant de 5 000 000 de Francs CFA

VI.4.2. Matériels et Mobiliers de bureau

Le niveau de disponibilité des équipements s'est nettement amélioré grâce aux acquisitions sur le budget du CSAR, mais aussi au renforcement en matériel et mobilier de bureau par la DMTA et en matériel informatique par le PAPSA.

VII. SITUATION SOCIALE

❖ Gestion de l'assurance Maladie des agents du CSAR

La gestion de l'assurance maladie des agents du CSAR a franchi une étape clé en août 2025 avec la mise en place d'une nouvelle couverture sanitaire. Le taux de prise en charge est passé de **80%** à **90 %** améliorant les conditions sociales des agents. Ce mécanisme participe activement à la préservation de la santé au travail et à l'optimisation de la performance collective.

❖ Gouvernance sociale du CSAR

Dans l'optique d'améliorer la prise en charge des besoins des agents et de renforcer la cohésion ainsi que la collaboration interne, un processus de renforcement de la gouvernance sociale du CSAR a été enclenché par la Direction générale en collaboration avec l'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité sociale de Dakar.

Ce processus devrait permettre d'arrêter un agenda de travail pour la mise en œuvre des actions clés ci-après durant l'année 2026 :

- l'organisation de l'élection des délégués du personnel ;
- l'élaboration du Règlement intérieur du CSAR ;
- la mise en place d'un Comité d'Hygiène et Sécurité au Travail.

De telles perspectives visent ainsi à asseoir les bases d'une gouvernance sociale solide, conforme aux textes réglementaires en vigueur et aux spécificités du CSAR.



VIII. COOPÉRATION ET PARTENARIAT

VIII.1. Protocoles et conventions de partenariats techniques et financiers

VIII.1.1. Aide alimentaire du Japon (KR)

Le Sénégal figure parmi les pays bénéficiant du Programme d'Aide Alimentaire du Gouvernement du Japon, régi par la Convention de Londres du 25 avril 2012 relative à l'assistance alimentaire.

Dans ce cadre, le gouvernement japonais accorde régulièrement au Sénégal un appui en nature au titre du programme KR (Kennedy Round). Ce mécanisme vise à contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire et au développement des capacités logistiques du pays, notamment à travers le financement de projets et programmes de développement.

Au titre du projet KR 2023, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (CSAR) a réceptionné en avril 2025 une quantité de 2086,0321 tonnes de riz d'origine japonaise.

Les principales étapes restant à finaliser dans le cadre de ce don concernent notamment :

- l'organisation de la cérémonie officielle de réception du don Kr 2023 ;
- la monétisation du riz ;
- la tenue du comité consultatif de clôture du projet.

VIII.1.2. Programme Alimentaire Mondial (PAM)

Dans le cadre du partenariat entre le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (CSAR) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM), un protocole de collaboration a été finalisé et signé le 13 mai 2025 par les deux parties. Ce protocole porte notamment sur :

- la gestion des stocks de produits alimentaires et de matériels divers ;
- la mise à disposition de denrées alimentaires destinées à certains programmes (cantines scolaires, nutrition) ;
- les échanges d'informations sur la sécurité alimentaire
- le renforcement de capacités des agents du CSAR à travers des activités de formation.

VIII.1.3. Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA)

Dans le cadre du contrat ARAA/RRSA/2023/SERV/64 relatif au stockage et à l'entretien des produits de la Réserve Régionale de sécurité alimentaire de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), le CSAR a réceptionné une quantité totale de 2 310,95 tonnes de denrées alimentaires. Ces produits sont répartis comme suit :

- 337 tonnes de sorgho blanc ;
- 336 tonnes de mil souna ;
- 993,750 tonnes de riz blanc ;
- 644,200 tonnes de maïs blanc.

Ces stocks sont actuellement entreposés dans le complexe céréalier de Kaolack.

VIII.1.4. Programme de Résilience des Systèmes Alimentaire (PRSA/FSRP)

Dans la perspective de moderniser et d'améliorer la fiabilité du dispositif national de collecte et de supervision du Système d'Information des Marchés (SIM), le CSAR a signé un protocole de partenariat avec le FSRP d'un montant de cinquante-cinq millions trois cents mille (55 300 000) francs CFA.

VIII.2. Autres partenariats

Pour mener à bien ses missions, le CSAR, dans une dynamique de renforcement de la coopération et de la mutualisation des ressources, a initié des projets de convention avec les partenaires au développement et les autres services de l'État.

Dans ce sens, des rencontres avec des structures étatiques et partenaires au développement ont été effectuées par la Direction générale.

❖ Pour les services de l'Etat :

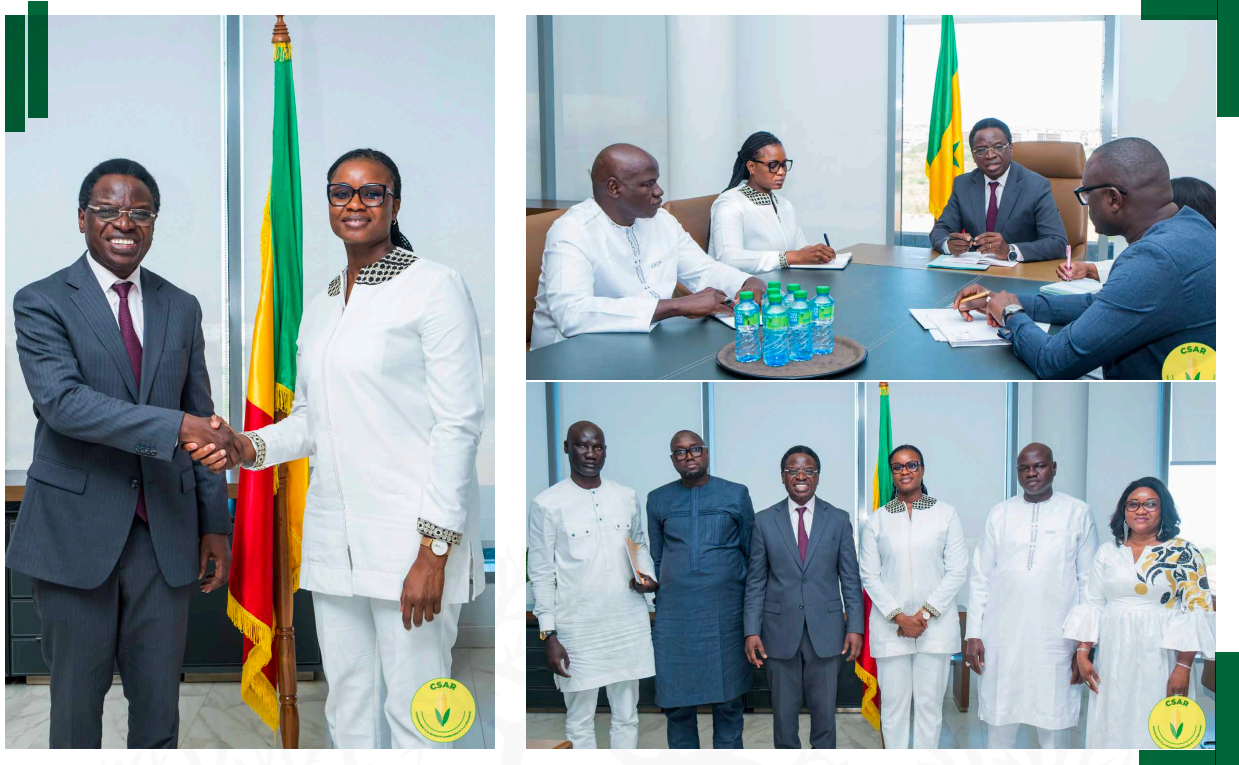
✓ Rencontre avec le Ministre de l'Industrie et du Commerce

Madame la Directrice générale a été reçue en audience le mardi 14 janvier 2025 par Monsieur **Serigne Gueye DIOP**, Ministre de l'Industrie et du Commerce.

Les échanges ont essentiellement porté sur :

- la surveillance du marché pour l'atteinte de la sécurité alimentaire
- l'amélioration de la mise en marché des produits agricoles
- la valorisation des magasins de stockage du CSAR

Le Ministre a réaffirmé son engagement à collaborer activement avec le CSAR et à faciliter les synergies avec ses services.



Photos 21 : images de la rencontre avec Monsieur le Ministre Serigne Gueye DIOP, Ministre de l'Industrie et du Commerce et Madame la Directrice Générale du CSAR à Diambiadio.

✓ **Rencontre avec le Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage (MASAE)**

A l'occasion de cette rencontre, il a été convenu d'élaborer une convention de partenariat qui définira les axes d'intervention communs et les stratégies de mobilisation des ressources, avec l'objectif clair de garantir un meilleur accès des ménages aux services sociaux de base et de contribuer à la souveraineté alimentaire du pays.

La Direction générale du CSAR a été reçue en audience le lundi 10 mars 2025 par **Monsieur Mabouba DIAGNE**, Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage (MASAE).

Au cours de cette rencontre les discussions ont porté sur :

- l'intégration des communes vulnérables identifiées par le CSAR dans le déploiement des Coopératives Agricoles Communautaires (CAC) ;
- l'association et l'implication du CSAR aux commissions de distribution des intrants agricoles subventionnés au profit des couches vulnérables à vocation agricole ;
- le renforcement de l'approvisionnement des cantines scolaires par la mise en place de fermes et champs communautaires impliquant les organisations locales ;

- l'exploitation et la mise en valeur du patrimoine foncier et des magasins de stockage du CSAR.

Une convention de partenariat est en cours de finalisation afin de matérialiser cette coopération très prometteuse pour l'atteinte de la souveraineté alimentaire et le développement de la résilience des communautés vulnérables.



Photos 22 : images de la rencontre entre Monsieur le Ministre Mabouba DIAGNE (MASAE) et la Directrice Générale Marième Soda NDIAYE du CSAR

✓ Rencontre avec le Ministre de l'Environnement et de la Transition Ecologique (METE)

Le vendredi 14 mars 2025, la Direction générale du CSAR a également été reçu en audience par **Monsieur Daouda NGOM**, Ministre de l'Environnement et de la Transition Écologique (METE). La rencontre a eu lieu dans les locaux du Ministère et a permis de souligner l'importance de la gestion de l'environnement et de la transition écologique dans la sécurité alimentaire et la résilience des populations.

Les échanges ont porté essentiellement sur les points suivants :

- la préservation des écosystèmes et le renforcement des capacités communautaires ;
- la valorisation des produits forestiers non ligneux, un potentiel encore sous-exploité ;
- la promotion de l'éducation environnementale pour une gestion durable des ressources naturelles ;
- la résilience des communautés par une adaptation et une atténuation durable aux effets du changement climatique.

Après les échanges, des pistes de collaboration ont été dégagées pour une bonne mutualisation des ressources de l'Etat.



Photos 23 : images de la rencontre avec Monsieur le Ministre Daouda NGOM (METE) et la Directrice Générale Marième Soda NDIAYE du CSAR.

❖ Pour les partenaires au développement

Pour le renforcement de la Sécurité alimentaire et de la résilience des populations face aux crises alimentaires récurrentes, la Directrice générale a reçu en audience le vendredi 14 mars 2025, Monsieur Ali Jemai Président de l'ONG Qatar Charity et son coordinateur administratif et logistique Monsieur Hamahoullah SOW dans les locaux du CSAR.

Qatar Charity est une ONG caritative qui travaille dans l'aide humanitaire et dans des projets et programmes de sécurité alimentaire et de résilience.

Les échanges ont porté sur les possibilités de collaboration avec le CSAR pour participer à l'assistance humanitaire des ménages vulnérables par des distributions de kits alimentaires et le financement de projets et programmes de développement.

A l'issue de la rencontre, la Directrice générale du CSAR s'est engagée auprès du Président de Qatar Charity à œuvrer en faveur d'un partenariat bien encadré par une convention.



Photos 24 : images de la rencontre de la Directrice Générale avec Monsieur Ali Jemai Président de l'ONG Qatar Charity.

IX. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Au cours de l'exercice 2025, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (CSAR) a été confronté à plusieurs contraintes majeures ayant impacté le fonctionnement optimal de la structure et la mise en œuvre de certaines activités.

Ces difficultés portent notamment sur :

- l'insuffisance des ressources financières, limitant la prise en charge adéquate des missions prioritaires, notamment celles de sécurité alimentaire et de résilience, les opérations d'assistance alimentaire en faveur des populations victimes de chocs et l'appui aux grandes manifestations religieuses telles que le Magal, le Gamou, les Ziaras, Pèlerinages etc. ;
- le déficit de moyens logistiques, caractérisé notamment par un parc automobile très limité, constituant une contrainte importante pour les opérations de terrain, en particulier au niveau de la Direction du Technique et de la Logistique (DTL) ainsi qu'au niveau des Inspections régionales ;
- l'insuffisance de ressources humaines qualifiées, affectant la capacité opérationnelle de certains services ;
- l'absence d'un manuel de procédures administratives et financières, nécessaire pour encadrer et harmoniser les pratiques de gestion au sein du CSAR ;
- l'insuffisance de matériel informatique et bureautique, notamment les ordinateurs, photocopieuses, imprimantes et consommables nécessaires au bon fonctionnement des services.

Par ailleurs, dans les services déconcentrés, des difficultés persistantes ont également été signalées. Celles-ci concernent notamment le déficit de ressources humaines, l'insuffisance de moyens logistiques et informatiques, la vétusté de certains bâtiments administratifs et magasins de stockage, ainsi que des insuffisances en matière d'accès à l'eau et à l'électricité.



100% d'achats locaux

2025

2024

11% d'achats locaux

Les achats locaux, plus qu'une vision : un pilier de la souveraineté.

En 2025, la Direction générale du CSAR a atteint l'objectif de 100% d'achats locaux (contre 11% en 2024). Cette option stratégique constitue une avancée majeure visant à soutenir les producteurs et fournisseurs locaux via la commande publique.

X. PERSPECTIVES POUR 2026

Dans la perspective de l'exercice 2026, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (CSAR) entend poursuivre la consolidation de ses missions et renforcer son rôle dans la prévention et la gestion des risques d'insécurité alimentaire au Sénégal.

Conformément aux orientations du Document d'Orientation Budgétaire (DOB) 2026, les perspectives du CSAR s'articulent autour de cinq axes stratégiques visant à faire du Commissariat un acteur central de la sécurité alimentaire et de la résilience nationale.

Axe 1 : Renforcement de la gouvernance et de la modernisation institutionnelle

Les actions envisagées porteront notamment sur :

- la mise en œuvre des recommandations issues de l'audit organisationnel, fonctionnel et social du CSAR ;
- l'élaboration et la mise en place d'un manuel de procédures administratives et financières ;
- le renforcement du système de contrôle interne et des mécanismes d'audit des procédures ;
- l'amélioration de la planification stratégique et du pilotage des activités de la structure (PSD, PTA, PTBA, Contrat de performance etc.).

Axe 2 : Renforcement des capacités opérationnelles du CSAR

Dans ce cadre, le CSAR prévoit de :

- renforcer la gestion du stock national de sécurité alimentaire ;
- diversifier les produits alimentaires distribués dans le cadre des opérations d'assistance ;
- améliorer les capacités logistiques et les moyens d'intervention sur le terrain ;
- poursuivre la réhabilitation et la mise à niveau des infrastructures de stockage.

Axe 3 : Amélioration du système d'information et de suivi des marchés

Les actions envisagées concernent notamment :

- le renforcement du Système d'Information sur les Marchés (SIM) ;
- l'élargissement de l'échantillon de marchés suivis ;
- la diversification des produits agricoles observés ;
- l'amélioration de la collecte, de l'analyse et de la diffusion des données sur les marchés céréaliers.

Ces mesures permettront d'améliorer l'anticipation des crises alimentaires et de renforcer les mécanismes d'aide à la décision.

Axe 4 : Renforcement des capacités humaines et du climat social

Les actions prévues dans ce domaine porteront sur :

- le renforcement des capacités du personnel à travers des formations spécialisées ;
- l'amélioration du dispositif de gestion des ressources humaines ;
- la mise en place d'un Comité d'Hygiène et de Sécurité au Travail (CHST) ;
- le recrutement progressif de profils techniques spécialisés afin de renforcer les capacités opérationnelles de la structure.

Axe 5 : Renforcement des partenariats et mobilisation des ressources

Dans le cadre de cet axe stratégique, le CSAR entend :

- consolider les partenariats existants avec les organisations nationales et internationales, notamment le PAM, l'ARAA, le Japon et d'autres partenaires techniques et financiers ;
- développer de nouvelles coopérations bilatérales et Sud-Sud ;
- promouvoir des partenariats public-privé (PPP) pour la valorisation des infrastructures logistiques et de stockage ;
- renforcer la mobilisation de ressources additionnelles afin d'accroître les capacités d'intervention du CSAR.

XI. RECOMMANDATIONS

Afin d'améliorer la sécurité alimentaire et de renforcer la résilience des ménages vulnérables, le CSAR s'engage dans une rupture stratégique majeure. L'objectif est d'évoluer d'un modèle d'assistance ponctuelle vers un rôle d'institution pivot de la résilience nationale. Cette transformation structurelle nécessite d'intervenir à plusieurs niveaux.

➤ Pour une meilleure gestion des ressources humaines

Le renforcement des capacités des agents dans différents domaines, des ateliers de team building, la mise en place d'un comité d'hygiène et de sécurité au travail, le renforcement du traitement social et le recrutement de compétences spécialisées sont prévus dans le court et le moyen terme.

➤ **Pour les aspects techniques et logistique**

Il sera question de :

- diversifier les produits alimentaires distribués avec l'achat de kits alimentaires ;
- réfectionner les locaux du siège et de quelques magasins prioritaires ;
- valoriser les infrastructures de stockage et du foncier avec la mise en application des Partenariats Public-Privé (PPP).

➤ **Pour la sécurité alimentaire et la résilience il s'agira de :**

- améliorer la gestion du système d'information sur les marchés en augmentant le nombre de produits suivis et l'échantillon de marchés ;
- élaborer et mettre en œuvre un Plan National de Réponse à l'insécurité alimentaire ;
- participer activement au bon fonctionnement de la CAC de Salémata ;
- finaliser et mettre en œuvre le projet PASAR.

➤ **Pour renforcer le volet informatique :**

Le CSAR prévoit un ensemble d'actions prioritaires s'inscrivant dans la poursuite de sa stratégie de modernisation et de digitalisation. Ces actions visent à renforcer les capacités opérationnelles, à améliorer la sécurité des systèmes et à optimiser les conditions de travail du personnel.

Pour cela il compte :

- **Renforcer son parc informatique** par l'acquisition d'équipements supplémentaires et le remplacement progressif des matériels obsolètes afin d'assurer une meilleure performance et une couverture optimale des besoins des services.
 - **Développer les infrastructures et le réseau** par l'extension et la sécurisation de la connectivité interne, avec l'objectif d'améliorer la fluidité des échanges et l'accès aux plateformes numériques.
 - **Digitaliser les procédures** par la mise en œuvre de solutions de gestion électronique des documents et la dématérialisation accrue des processus administratifs pour renforcer la traçabilité et la transparence.
- **Pour la communication il sera nécessaire de :**
- Développer et mettre en œuvre des campagnes de communication ciblées (réseaux sociaux, presse, affichage) pour mieux valoriser les actions du CSAR ;

- Produire régulièrement des contenus engageants (capsules vidéo, infographies, témoignages terrain) ;
- Optimiser la ligne éditoriale et le calendrier de publication pour renforcer la cohérence des messages ;
- Réaliser des reportages photos et vidéos sur les actions d’urgence, de résilience et de développement menées sur le terrain ;
- Créer une banque d’images et de vidéos classées par thématique, région et type d’intervention ;
- Réaliser des vidéos récapitulatives des grandes actions à destination des partenaires et du grand public ;
- Mettre en place un mini-studio de montage et de création graphique ;
- Participer à des formations spécifiques (motion design, photo terrain, gestion de crise, etc.) pour améliorer la qualité des productions ;
- Élaborer un plan de communication stratégique du CSAR 2026 – 2029.

➤ **Pour ce qui concerne les marchés publics :**

Le CSAR compte, dans une perspective d’amélioration de l’efficacité et de la performance de la gestion des procédures de passation des marchés publics, mettre en œuvre un ensemble de mesures structurantes.

Celles-ci porteront sur :

- le renforcement de la planification, à travers une programmation rigoureuse des besoins et une meilleure anticipation des différentes étapes du processus de passation ;
- la formation continue des acteurs intervenant dans la chaîne de la commande publique, levier essentiel pour renforcer leurs compétences techniques, juridiques et opérationnelles, et assurer une application harmonisée des textes en vigueur ;
- une optimisation des délais de passation des marchés doit être poursuivie, notamment par la rationalisation des procédures, la clarification des circuits de validation et la réduction des délais non productifs, tout en veillant au respect des principes de transparence et de concurrence ;

- le renforcement et la modernisation des outils numériques s'imposent comme un facteur clé d'amélioration de l'efficacité administrative, en facilitant la dématérialisation des procédures, le suivi des marchés et la traçabilité des opérations, contribuant ainsi à une meilleure gouvernance de la commande publique.

➤ **Pour une bonne gestion des finances et de la coopération :**

- Améliorer la planification budgétaire et le contrôle des dépenses ;
- Améliorer la diversification des sources de financement ;
- Renforcer les capacités du personnel en gestion financière et comptable ;
- Améliorer les outils d'exécution budgétaire ;
- Mettre en place une caisse et nommer un(e) caissier(e) pour mieux faire face aux dépenses urgentes et inhérentes aux missions inopinées et stratégiques du CSAR.

Le renforcement de la coopération technique à travers une meilleure coordination entre le CSAR et les partenaires, l'amélioration des mécanismes de gestion et de suivi des actions conjointes, la consolidation des partenariats déjà existants et l'exploration de nouvelles opportunités de collaboration seront priorisés en 2026.



CONCLUSION

XII. CONCLUSION

L'année 2025 aura constitué une étape importante dans la consolidation des missions du Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (CSAR) qui a poursuivi avec détermination ses activités de protection et de soutien aux ménages les plus exposés.

Au cours de cette année, le CSAR a renforcé ses interventions à travers la mise en œuvre d'actions d'assistance alimentaire ciblées, l'appui aux grands événements religieux et sociaux, ainsi que la mobilisation de partenariats techniques et financiers. Les différentes opérations conduites ont permis d'apporter une réponse concrète aux besoins des populations tout en contribuant à la stabilité sociale et à la solidarité nationale.

Par ailleurs, l'année 2025 aura permis la poursuite de la transformation institutionnelle engagée depuis la création du CSAR en janvier 2024, consacrant le passage d'une logique essentiellement d'assistance vers une approche plus intégrée de la sécurité alimentaire et de la résilience. Cette dynamique s'est traduite notamment par le renforcement des mécanismes de planification, l'amélioration de la gouvernance interne et la promotion de l'achat de produits locaux pour les opérations d'assistance alimentaire.

Ces acquis constituent des bases solides pour la durabilité des efforts en faveur de la sécurité alimentaire et de la résilience des populations. Toutefois, les défis demeurent importants, notamment en matière de renforcement des capacités de stockage, d'amélioration des systèmes d'alerte et de suivi des marchés, ainsi que de mobilisation accrue de ressources pour faire face aux crises alimentaires.

Dans cette perspective, le CSAR entend consolider ses outils d'intervention, en renforçant ses partenariats avec les structures nationales et les partenaires techniques et financiers, et en développant des approches innovantes visant à prévenir les situations d'insécurité alimentaire et à renforcer durablement la résilience des populations.

Le Commissariat réaffirme ainsi son engagement à œuvrer, aux côtés des autorités de l'État et de l'ensemble des acteurs concernés, pour garantir aux populations un accès durable à une alimentation suffisante et de qualité, contribuant ainsi à la construction d'un Sénégal souverain, juste, solidaire et prospère.



ANNEXES



XII. ANNEXES

Annexe 1 : PRESENTATION DU BUDGET 2025 DU CSAR

Comptes	Libellés	BUDGET INITIAL 2025 (1)	REAMENAGEMENTS		BUDGET REALLOUE 2025 (4)=(1)+(2)+(3)
			Augmentations (2)	Diminutions (3)	
	RESSOURCES FONCTIONNEMENT (A)				-
70 700	Produits accessoires sur fonds propres (location magasin et vente cahier de charges)	3 000 000			3 000 000
718	Subvention d'exploitation	1 948 722 163	90 177 258		2 038 899 421
	RESSOURCES INVESTISSEMENT (B)				-
141	Subvention transferts courants	275 000 000			275 000 000
	TOTAL C = (A+B)	2 226 722 163	90 177 258	-	2 316 899 421
	DEPENSES FONCTIONNEMENT (D)				
60	Achats	1 112 765 400	35 893 167		1 148 658 567
61	Transferts	19 500 000		5 000 000	14 500 000
62	Services extérieurs A	159 174 363	7 610 376		166 784 739
63	Services extérieurs B	54 200 000	20 700 000		74 900 000
64	Impôts et taxes	14 472 290	-		14 472 290
65	Autres charges	47 835 018	-		47 835 018
66	Charge de personnel	543 775 092		9 900 000	533 875 092
	DEPENSES INVESTISSEMENT (E)				
21	Immobilisations incorporelles	-	15 000 000		15 000 000
23	Bâtiments et installations techniques	222 000 000	20 000 000		242 000 000
24	Matériel	53 000 000	5 873 715		58 873 715
	TOTAL F = (D+E)	2 226 722 163	105 077 258	14 900 000	2 316 899 421

a/ RECETTES

Compte	Crédits antérieurs	Modifications	Crédits Modifiés
718	1 948 722 163	90 177 258	2 038 899 421
Total	1 948 722 163	90 177 258	2 038 899 421

b/ DEPENSES

Compte	Crédits antérieurs	Modifications	Crédits Modifiés
60	1 112 765 400	35 893 167	1 148 658 567
61	19 500 000	-5 000 000	14 500 000
62	159 174 363	7 610 376	166 784 739
63	54 200 000	20 700 000	74 900 000
66	543 775 092	-9 900 000	533 875 092
21	0	15 000 000	15 000 000
23	222 000 000	20 000 000	242 000 000
24	53 000 000	5 873 715	58 873 715
Total	2 164 414 855	90 177 258	2 254 592 113

Annexe 2 : Tableau de l'exécution des marchés 2025 du CSAR

Numéro d'ordre	Référence	Intitulé du marché	Type de marché	Mode de passation	Attributaire / Titulaire	Montant FCFA
1	F_CSAR_07	Acquisition de matériels informatiques	Fournitures	DRPCR	GIE LE CAP VERT	14 943 145 TTC
2	F_CSAR_00 1	Acquisition de consommables informatiques et fournitures de bureaux en deux (02) lots	Fournitures	DRPCR	ENTREPRISE NANOR	Lot 1 : 4 892 103 TTC
						Lot 2 : 4 861 742 TTC
3	F_CSAR_01 2	Entretien et réparation de véhicules	Services	DRPCR	ENTREPRISE SENY MBOW	5 887 610 TTC
4	S_CSAR_01 8	Services de nettoyage	Services	DRPCR	KG MULTISERVICES	14 949 746 TTC

5	F_CSAR_01 0	Acquisition de matériels de communication	Fournitures	DRPCR	NEGOCE ET APPROVISIONNEMENTS	14 983 935 TTC
6	S_CSAR_01 5	Recrutement d'un prestataire pour la confection de catalogues et d'imprimés publicitaires	Services	DRPCR	THIAM IMPRIMERIE ET COMMUNICATION	4 885 200 TTC
7	C_CSAR_01 7	Sélection d'un cabinet d'expertise comptable pour l'audit des comptes du CSAR	Prestations intellectuelles	DRPCR	Cabinet AXE AUDIT & EXPERTISE	4 000 000 TTC
8	S_CSAR_02 4	Recrutement d'un prestataire pour la confection de cadeaux destinés à la clientèle	Services	DRPCR	THIAM IMPRIMERIE ET COMMUNICATION	2 856 780 TTC
9	S_CSAR_01 3	Sélection d'un prestataire pour l'assurance maladie du personnel du Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (CSAR)	Services	AOO	FINAFRICA ASSURANCES	73 568 250 TTC
10	F_CSAR_02 0	Achat de denrées alimentaires en vue de l'assistance aux cérémonies religieuses et couches vulnérables en trois (03) lots	Fournitures	AOO	SICOPRES	Lot1 : 372 415 254 HTVA
					SHUPA GROSSISTE	Lot 2 : 139 996 000 HTVA
11	S_CSAR_01 4	Autres entretiens et réparations (matériels froid)	Services	DRPS	MANE FROID	2 442 600 TTC
12	S_CSAR_01 6	Foires, Fêtes, Cérémonies	Services	DRPS	DANY EVENTS	2 891 000 TTC
13	S_CSAR_00 9	Choix d'un prestataire pour la manutention	Services	DRPCR	GENERAL BUSINESS SOPE NABIE	9 999 320 TTC
14	F_CSAR_00 8	Acquisitions de fournitures de magasins non stockables	Fournitures	DRPS	ETABLISSEMENT NAYDE PHYTO	2 935 000 TTC
15	F_CSAR_02 1		Fournitures	AOO	Lot 1 : GIE FARAL	25 758 200 HTVA

		Reconstitution du stock national de sécurité alimentaire			DJIGUENE SENE GAL	
					Lot 2 Sous lot 1 : DAROU SALAM COMPAGN Y	91 500 000 HTVA
					Sous lot 2 : COMMODIT Y GENERAL TRADE	15 000 000 TTC
					Sous lot 3 : PERFORMA NCE SERVICES	9 819 370 TTC
					Lot 3 : GROUPEME NT SHUPA GROSSISTE / ALMA GROUPE	64 626 240 TTC
					Lot 4 : GROUPEME NT SHUPA GROSSISTE / ALMA GROUPE	21 720 555 TTC
16	F_CSAR_00 5	Acquisition d'autres matériels et outillages	Fournitures	DRPCR	AFRICA CHALLENG ER AND DEVELOPM ENT (ACD)	8 948 530 TTC
17	F_CSAR_00 3	Acquisition de fournitures de magasin (bons matières)	Fournitures	DRPS	ENTREPRIS E MAMADOU DIOP	2 655 000 TTC
18	F_CSAR_02 6	Acquisition de logiciel et de progiciel	Fournitures	DRPCR	CABINET 2D BUSINESS CONSULTI NG	13 865 000 TTC
19	F_CSAR_00 6	Acquisition de matériels et mobilier de bureau en deux (02) lots	Fournitures	DRPCO	Lot 1 : PERFORMA NCE SERVICES	7 618 080 TTC
					Lot 2 : TECHNO	8 159 700 TTC

					OFFICE SARL	
20	T_CSAR_02 7	Réhabilitation du magasin de stockage de Thiès	Travaux	DRPCR	GIE SENCUR	24 909 800 TTC
21	T_CSAR_00 4	Travaux d'aménagement des bureaux du CSAR	Travaux	DRPCR	GIE LA LUMIERE	14 985 439 TTC
22	S_CSAR_02 9	Autres installations techniques (plomberie, électricité, climatisation...) au siège du CSAR	Services	DRPS	GIE LA LUMIERE	1 995 215 TTC
23	F_CSAR_02 5	Acquisition d'un serveur de stockage de données	Fournitures	DRPCR	GIE GAMMA AGRO	4 141 800 TTC



Aux côtés des populations, le CSAR agit pour anticiper, prévenir et réduire durablement les crises alimentaires.

**La sécurité alimentaire
se planifie, la résilience
se construit**



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2025

SCANNEZ-ICI



Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience
(CSAR)

Suivez-nous sur :

